CATALOGUE
DE FORMATIONS

2024

L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES

FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE

ACCESS FORMATION

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

«La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories suivantes :
- actions de formation»

SOMMAIRE

INFORMATIONS ET MODALITÉS

4 Une équipe à votre écoute

8 Conditions générales de vente

12 Accessibilité de notre site et de nos formations aux personnes Handicapées

88 Partenaires

FORMATIONS CERTIFIANTES OU QUALIFIANTES

16 Formation d'Instructeurs pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles

20 Accompagner les personnes en situation de handicap visuel aux usages du numérique Nouveauté

22 Formation des Moniteurs de chiens guides d'aveugles

24 Formation des Éducateurs de chiens guides d'aveugles

ÉDUCATION, RÉÉDUCATION ET ACCOMPAGNEMENT

28 Accueillir une personne déficiente visuelle en établissement Recevant du Public (ERP)

29 Sensibilisation à la lecture des images en relief

30 Ateliers de sensibilisation à la déficience visuelle

32 Prévenir les chutes de plain-pied

34 Accompagner un enfant déficient visuel en SESSAD

36 Accompagner le développement multi-sensoriel de l'enfant déficient visuel (0 à 6 ans)

38 Rendre attractif et ludique votre accompagnement en orientation et mobilité pour un public enfant Nouveauté

40 Accompagner les personnes déficientes visuelles en foyer de vie

42 Accompagner les adultes déficients visuels

44 Vie intime, affective et sexuelle : Accompagner les enfants et adolescents présentant une déficience visuelle Nouveauté

46 Écholocalisation et déficience visuelle

48 Locomotion et aides électroniques : quels outils pour quels usages ?

50 Accompagner la mise en accessibilité des ERP, de la voirie et des transports

52 Intervenir au domicile des personnes déficientes visuelles

54 L'aménagement du lieu de vie

56 À tâtons : Concevoir un petit livre tactile illustré accessible Nouveauté

58 Scenari-tact : Comment concevoir le scenario d'adaptation tactile d'un album visuel ? Nouveauté

ACCESSIBILITÉ ET USAGES NUMÉRIQUES

62 Accompagner l'accès à la lecture des personnes déficientes visuelles

64 Le numérique au service des personnes déficientes visuelles : les outils de lecture adaptés Nouveauté

66 Le numérique au service des personnes déficientes visuelles : lecteurs d'écran et plage braille

68 Le numérique au service des personnes déficientes visuelles : les blocs notes braille Nouveauté

70 Le numérique au service des personnes déficientes visuelles : le logiciel d'agrandissement

72 Le numérique au service de l'autonomie des personnes déficientes visuelles : le smartphone au quotidien

74 Créer des documents bureautiques accessibles

76 Créer des supports pédagogiques accessibles Nouveauté

78 Contribuer sur le Web de manière accessible Nouveauté

80 Sensibilisation à l'accessibilité numérique

82 Évaluer l'accessibilité numérique d'un site web

INSERTION PROFESSIONNELLE

85 Insertion et maintien dans l'emploi des personnes déficientes visuelles

86 Préparer l'insertion professionnelle des jeunes déficients visuels : orientation et parcours d'étude

UNE ÉQUIPE **À VOTRE ÉCOUTE**

Fortes d'expériences riches et variées, notre équipe propose des réponses adaptées aux besoins des professionnels qui accompagnent les personnes en situation de déficience visuelle, au travers de modules de formation ou de prestations.

La plupart des formations dispensées alternent sessions théoriques et mises en situation pratique.

Ces mises en situation permettent de comprendre les répercussions de la déficience visuelle sur la personne et son mode de vie, mais également d'apprendre des techniques spécifiques d'accompagnement.

Pour répondre aux enjeux de la citoyenneté du 21ème siècle, tel sont les objectifs d'Access formation.

Bénédicte TENNESON

RESPONSABLE DU SERVICE FORMATION DE LA FÉDÉRATION DES AVEUGLES ET AMBLYOPES DE FRANCE, QUALIFIÉE EN DIGITAL LEARNING

Ergothérapeute de formation, Bénédicte Tenneson **coordonne l'équipe du centre de formation** depuis fin 2015.

Après une longue expérience de praticienne, elle s'est naturellement tournée vers la formation indispensable à l'évolution des compétences des professionnels au service des personnes handicapées et tout particulièrement des personnes déficientes visuelles.

Auriane LEVASSEUR
Ermelinde RAMOS

ASSISTANTES DE FORMATION

Auriane Levasseur et Ermelinde Ramos sont en **charge de l'accueil, l'information et le suivi administratif** des stagiaires. Elles sauront répondre à vos questions ou vous orienter vers le bon interlocuteur. Elles sont vos interlocutrices pour organiser au mieux votre parcours de formation.

UNE ÉQUIPE **À VOTRE ÉCOUTE**

Alexia BAILLY

PSYCHOMOTRICIENNE, INSTRUCTRICE DE LOCOMOTION, FORMATRICE CERTIFIÉE DEPUIS 2015, QUALIFIÉE EN DIGITAL LEARNING

Psychomotricienne puis instructrice de locomotion dans le secteur médico-social auprès d'adultes et d'enfants en situation de déficience visuelle pendant près de 10 ans.

Elle entre en 2011 dans l'équipe de formation de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France.
Elle est **chargée de l'animation et de la coordination pédagogique** des **formations d'instructeurs pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles et d'éducateurs de chiens-guides.**

Denis BOULAY

EXPERT ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE, FORMATEUR DEPUIS 1999, QUALIFIÉ EN DIGITAL LEARNING

Au sein du Pôle Accessibilité et Usages Numérique de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, il développe des **actions de sensibilisation**, de formations techniques, réalise des **tests d'usages** et des **évaluations de contenus numériques** sur la base des règles internationales d'accessibilité du W3C/WAI et du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA).

UNE ÉQUIPE **À VOTRE ÉCOUTE**

Isabelle CARDON

ERGOTHÉRAPEUTE, INSTRUCTRICE AVJ, FORMATRICE DEPUIS 2004,
QUALIFIÉE EN DIGITAL LEARNING

Ergothérapeute et instructrice AVJ, elle a exercé principalement dans le secteur de la déficience visuelle auprès d'enfants, d'adultes et actuellement auprès d'adolescents déficients visuels avec handicaps associés.

Elle rejoint le centre de formation en 2011 pour **animer la formation d'instructeurs pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles.**

Grégoire GUILLOT

INSTRUCTEUR DE LOCOMOTION,
FORMATEUR CERTIFIÉ DEPUIS 2019,
QUALIFIÉ EN DIGITAL LEARNING

Ergothérapeute de formation, il s'est rapidement orienté dans le secteur de la déficience sensorielle en suivant le D.U. Basse-Vision de Paris V et la formation d'instructeur de locomotion.
Depuis 1994, il travaille en école de chiens-guides et exerce dans différents établissements médico-sociaux, essentiellement auprès d'adultes.

Il a rejoint l'équipe de formation en 2010 pour **animer les formations d'instructeurs pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles et d'éducateurs de chiens-guides.**

Sophie MILLET

PSYCHOMOTRICIENNE, INSTRUCTRICE DE LOCOMOTION, FORMATRICE CERTIFIÉE DEPUIS 2014,
QUALIFIÉE EN DIGITAL LEARNING

Psychomotricienne, elle exerce depuis plus de 20 ans le métier d'instructrice de locomotion auprès d'adultes et d'enfants en situation de déficience visuelle.

En 2009, elle entre au centre de formation pour **animer les formations d'instructeurs pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles et des éducateurs de chiens-guides.**

UNE ÉQUIPE **À VOTRE ÉCOUTE**

Fernando PINTO DA SILVA

FORMATEUR DEPUIS 2002, EXPERT ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE DEPUIS 2018

Formateur sur les aides techniques pour publics déficients visuels.

Depuis 2022, il a rejoint le pôle accessibilité et usage numérique de la Fédération des aveugles de France pour **renforcer l'expertise sur les usages numériques des personnes en situation de handicap visuel et promouvoir les bonnes pratiques.**

Katie DURAND

EXPERTE EN ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Historienne de l'art de formation, elle exerce dans l'édition avant de se spécialiser dans la gestion de projet numérique dès 2004 et l'accessibilité numérique à partir de 2010. Elle rejoint la Fédération en 2022. **Experte AccessiWeb en évaluation, elle encadre et accompagne de nombreux projets dans le secteur public et privé, au niveau national et international.**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conditions générales de vente et modalités d'inscription **individuelle** à une action de formation **inter-établissements**

LES DÉLAIS D'ACCÈS À NOS FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS

Chaque action de formation est programmée une fois par an.

→ ÉTAPE 1 : INSCRIPTION OU DÉPÔT D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE

Nous retourner le bulletin d'inscription ou le dossier de candidature (disponible pour certaines formations) dûment rempli soit :

- par mail à :
  - **secretariat.formation@aveuglesdefrance.org** pour les formations relatives à l'éducation, la rééducation et l'accompagnement des personnes déficientes visuelles,
  - **secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org** pour les formations relatives à l'informatique et aux technologies adaptées,
- par courrier à **Fédération des Aveugles et Amblyopes de France - Access Formation - 6 rue Gager Gabillot 75015 Paris.**

→ ÉTAPE 2 : CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

POUR LES FORMATIONS CERTIFIANTES ET QUALIFIANTES

Le dossier de candidature est étudié par l'équipe pédagogique puis le candidat est reçu en entretien de positionnement.

Après validation de la candidature par l'équipe pédagogique, envoi d'une convention de formation en double exemplaire (précisant les objectifs, le contenu, le prix, les modalités de réalisation de l'action de formation) et une demande d'acompte.

L'inscription est définitive à réception de l'acompte et de la convention signée.

POUR LES AUTRES FORMATIONS

À réception du bulletin d'inscription, envoi d'une convention de formation en double exemplaire précisant les objectifs, le contenu, le prix et les modalités de réalisation de l'action de formation et d'une demande d'acompte.

L'inscription est définitive à réception de l'acompte et de la convention de formation signée.

15 jours avant l'action de formation, le participant reçoit sa convocation précisant le lieu, les horaires et le programme détaillé.

EN CAS D'ANNULATION OU REPORT DE LA FORMATION

- Du fait d'un nombre insuffisant de participants, au plus tard une semaine avant la date prévue de formation, si le nombre de participants est insuffisant pour assurer le bon déroulement de l'action de formation,

Access Formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'action de formation et ce sans indemnité.

- Dans le cas d'un report, si la date proposée ne convient pas à l'établissement, celui-ci est libéré de tout engagement.
En conséquence, les sommes déjà perçues seront intégralement remboursées.

ANNULATION DE LA PARTICIPATION
Toute annulation doit être confirmée par écrit ou par courriel.

- En cas d'annulation par l'organisme bénéficiaire dans les 10 jours précédant le début de la formation, le bénéficiaire restera redevable de 30% du montant du coût de la formation. En cas d'annulation dans un délai inférieur à 48 heures précédant le début de la formation, le bénéficiaire reste redevable de la totalité du coût de la formation. Le montant de ces frais n'est pas imputable sur la contribution au titre de la formation professionnelle du bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une prise en charge par l'OPCO.

CAS DE FORCE MAJEURE
La survenue d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution de l'action de formation. Est un cas de force majeure tout évènement indépendant de la volonté d'Access Formation et faisant obstacle à son fonctionnement normal. Constituent notamment des cas de force majeure : l'incendie, l'inondation, l'interruption de la fourniture d'énergie, les grèves totales ou partielles sans que cette liste soit considérée comme limitative ou exhaustive.

TARIFS
Nos prix sont nets de taxe. Les frais de déplacement, d'hébergement, de repas sont à la charge du participant.

→ ÉTAPE 3 : DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Nos actions de formation se déroulent sur la base d'une journée de 7 heures, dans les locaux de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, ou autres locaux désignés dans la convention de formation.
Les locaux de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France répondent aux obligations d'accessibilité pour les personnes handicapées. Une salle de repas, équipée de micro-ondes est accessible aux participants.
Les besoins d'adaptation individuels des modalités pédagogiques doivent nous être signalés en amont pour une meilleure prise en compte.

→ ÉTAPE 4 : APRÈS LA FORMATION

Après la formation une attestation de présence établie à partir de la feuille d'émargement, et la facture sont envoyées à l'établissement. Le règlement est à effectuer par virement ou par chèque en inscrivant les références de la facture.
Une attestation de fin de formation spécifiant les acquis est envoyée à chaque stagiaire.

Pendant la formation d'instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles des attestations de présence mensuelles sont envoyées à l'employeur, et/ou à l'organisme financeur.
La facturation est répartie en 3 versements ou mensuellement à la demande de l'organisme financeur.

Conditions générales de vente et organisation d'une action de formation **intra-établissement**

LES DÉLAIS D'ACCÈS À NOS FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENTS APRÈS VALIDATION DE LA PROPOSITION COMMERCIALE, LE DÉLAI D'ACCÈS EST D'ENVIRON 3 MOIS.

→ ÉTAPE 1 : ÉLABORATION DE L'OFFRE ET DU DEVIS

Prendre contact par courriel ou téléphone pour nous préciser la demande (public à former, nombre de participants, objectif du parcours de formation…),

- pour les formations relatives à l'éducation, la rééducation et l'accompagnement des personnes déficientes visuelles : contacter **secretariat.formation@aveuglesdefrance.org** ou 01 44 42 91 95,
- pour les formations relatives à l'informatique et aux technologies adaptées : contacter **secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org** ou **01 44 42 91 88**

Après analyse de votre demande et formulation de votre cahier des charges, un devis incluant une proposition de programme vous est adressé dans les meilleurs délais avec si possible des propositions de date en fonction des disponibilités des intervenants.

TARIFS
Pour les formations intra-établissement, le devis est établi en incluant les frais de déplacement et d'hébergement du ou des intervenants.
Le devis est valable 3 mois sous réserve d'ajustements possibles.

→ ÉTAPE 2 : ORGANISATION DE L'ACTION DE FORMATION INTRA-ÉTABLISSEMENT

À réception de la proposition signée, nous confirmons les dates de réalisation de l'action de formation en fonction des disponibilités des intervenants et des stagiaires.

Après validation des dates et du lieu de réalisation de l'action de formation, nous envoyons un convention de formation en double exemplaire.

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA CONVENTION DE FORMATION

- Lieu de réalisation de l'action,
- Signataire de la convention,
- Référent de l'action de formation,
- Nombre et noms des stagiaires.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nous nous assurons que le lieu de réalisation de l'action de formation répond aux obligations d'accessibilité pour les personnes handicapées.

Access Formation organise les déplacements des intervenants, coordonne la mise à disposition des matériels pédagogiques, assure la coordination pédagogique de l'action.

ANNULATION DE L'ACTION DE FORMATION DU FAIT DE L'ÉTABLISSEMENT DEMANDEUR

- Toute annulation doit être confirmée par écrit ou par courriel.
- En cas d'annulation par l'organisme bénéficiaire dans les 10 jours précédant le début de la formation, le bénéficiaire restera redevable de 30% du montant du coût de la formation. En cas d'annulation dans un délai inférieur à 48 heures précédant le début de la formation, le bénéficiaire reste redevable de la totalité du coût de la formation. Le montant de ces frais n'est pas imputable sur la contribution au titre de la formation professionnelle du bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une prise en charge par l'OPCO.

CAS DE FORCE MAJEURE

La survenue d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution de l'action de formation. Est un cas de force majeure tout évènement indépendant de la volonté d'Access Formation et faisant obstacle à son fonctionnement normal. Constituent notamment des cas de force majeure : l'incendie, l'inondation, l'interruption de la fourniture d'énergie, les grèves totales ou partielles sans que cette liste soit considérée comme limitative ou exhaustive.

→ ÉTAPE 3 : DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION INTRA-ÉTABLISSEMENT

Nos actions de formation se déroulent sur la base d'une journée de 7 heures. Access Formation s'assure de la qualité des conditions d'accueil des stagiaires (salles, matériel pédagogique mis à disposition…).
Les besoins d'adaptation des modalités pédagogiques doivent nous être signalés en amont pour une meilleure prise en compte. Le recours à la location de matériel pédagogique adapté est envisagé en amont de la formation et peut faire l'objet d'une facturation.

→ ÉTAPE 4 : APRÈS LA FORMATION

Après la formation, des attestations de présence établies à partir de la feuille d'émargement ainsi que la facture sont envoyées à l'établissement. Le règlement est à effectuer par virement ou par chèque en inscrivant les références de la facture.
Une attestation de fin de formation spécifiant les acquis est envoyée à chaque stagiaire.

LITIGES

Les litiges éventuels nés de la conclusion ou de l'exécution de la commande de l'action de formation ou de la convention de formation seront soumis au tribunal dont dépend le siège de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France soit le tribunal d'instance ou de grande instance de Paris.

ACCESSIBILITÉ DE NOTRE SITE ET DE **NOS FORMATIONS** AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La Fédération des Aveugles de France apporte un soin particulier à répondre aux problématiques d'accessibilité qu'il s'agisse d'accessibilité du cadre bâti, de la voirie ou du numérique. La Fédération dispose d'un pôle accessibilité et usages numériques.

ACCESSIBILITÉ DU BÂTIMENT

L'aménagement intérieur des locaux répond aux normes en vigueur (accès de plain-pied, ascenseur, toilettes répondant aux normes d'accessibilité à tous les étages.) et intégre des dispositifs dédiés à l'accessibilité pour les personnes déficientes sensorielles (balises sonores, bande de guidage, plans en relief aux étages, mains courantes, boucle magnétique).

ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Concernant l'accessibilité des documents et du site internet la Fédération applique les critères d'accessibilité du RGAA. Les fiches du catalogue de formation sont produites au format PDF accessible et disponibles sur le site internet.

ACCUEIL EN FORMATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Sous réserve que le candidat réponde aux prérequis définis pour la formation recherchée le centre de formation s'engage à étudier chaque situation individuellement.

ACCUEIL EN FORMATION DE PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES

Le centre de formation a l'expérience de l'accueil de personnes déficientes visuelles notamment dans les formations :

- Évaluer l'accessibilité des sites internet,
- Accompagner les personnes en situation de handicap visuel aux usages du numérique.

Les manipulations à réaliser par les stagiaires en situation de handicap visuel

Sont testées en amont des sessions pour en vérifier la faisabilité. L'ensemble des supports vidéo-projetés sont systématiquement lus et décrits oralement par le formateur.

Des pauses régulières sont proposées.

Une sélection de supports de formation transmis aux stagiaires sont rendus accessibles (formats PDF, DOCX). Les formateurs sélectionnés étant tous au contact quotidien de personnes déficientes visuelles, l'adaptation pédagogique se fait simplement, ils ont les savoir-faire et les savoir-être requis.

Tous les exercices visant à tester les connaissances des stagiaires (durant la formation, durant l'épreuve de certification…) de type quiz sont produits sur des interfaces web

accessibles et utilisables par des lecteurs d'écran. De même, les classes virtuelles qui peuvent être programmées entre 2 modules de formation utilisent des outils accessibles (ex : Zoom). Lorsque cela est nécessaire, une assistance humaine est proposée.

ACCUEIL EN FORMATION D'AUTRES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le questionnaire de pré-positionnement ou au moment de l'entretien, tous les candidats sont invités à spécifier leurs besoins pédagogiques liés à une situation de santé ou de handicap. Nos référents mobilisent alors les ressources nécessaires aux adaptations pédagogiques.

RÉFÉRENTS HANDICAPS INTERNES

- Monsieur Denis Boulay : Déficience visuelle,
- Monsieur Grégoire Guillot : Déficience auditive,
- Madame Bénédicte Tenneson : Déficience motrice,
- Monsieur Fernando Pinto Da Silva : Déficience visuelle et DYS.

FORMATIONS
CERTIFIANTES OU QUALIFIANTES

16 Formation d'Instructeurs pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles

20 Accompagner les personnes en situation de handicap visuel aux usages du numérique

22 Formation des Moniteurs de chiens guides d'aveugles

24 Formation des Éducateurs de chiens guides d'aveugles

Le service Access Formation poursuit le développement d'actions de formation certifiantes.
Le titre RNCP35524 d'instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles est maintenant dispensée sur 2 sites.

L'enregistrement au RS de la formation Accompagner les personnes en situation de handicap visuel aux usages du numérique, RS6332 en 2023, renforce l'offre de parcours certifiant.

Formation d'Instructeurs pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles

Titre inscrit au RNCP Code 35524

DESCRIPTION DU MÉTIER

L'instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles est un professionnel de la rééducation, des soins, du travail social, de l'éducation ou de l'activité physique et sportive, de par sa formation initiale, qui s'oriente sur une intervention professionnelle spécifique d'accompagnement, et d'aide à l'acquisition et à la restauration de l'autonomie, ou de prévention de la perte d'autonomie en raison d'une déficience visuelle.

Il peut également assurer une fonction d'expertise et de conseil en matière d'accessibilité (urbanisme, cadre bâti, aménagements intérieurs, sensibilisation de l'entourage familial ou socioprofessionnel des personnes) et conseille sur les aides techniques et matériels de compensation.

PASSERELLES ET ÉQUIVALENCE

→ Le titre d'instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles est un titre complémentaire à des métiers paramédicaux ou sociaux. Il s'agit donc de construire une expertise rare complémentaire à des compétences existantes. Il n'y a pas à ce jour d'équivalences ou de passerelles vers des cursus universitaires. Au niveau international, ce métier existe en Europe (Suisse, Angleterre, Allemagne, Espagne…) et en Amérique du Nord. Mais il n'existe pas d'équivalence de diplôme.

DÉBOUCHÉS

→ À ce jour, les dispositions du code de l'action sociale et des familles prévoient (article D.312-115) la présence dans les équipes des ESMS pour déficients visuels de « rééducateurs intervenant dans les différents domaines de la compensation du handicap visuel (…) »,

→ Il peut intervenir au sein d'établissements de soins, de services spécialisés ou d'associations,

→ Certains professionnels développent une activité libérale.

PRÉREQUIS

→ Être titulaire d'un des diplômes cités dans l'arrêté relatif au certificat d'instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles. (Ergothérapeute, psychomotricien, kinésithérapeute, infirmière, éducateur spécialisé, orthoptiste, CAEGADV, licence STAPS APA, licence STAPS EM),

→ Ou d'un titre de niveau équivalent et justifier d'une expérience professionnelle significative.

DISPENSES

→ Des dispenses de droit ou sur demande sont accordées aux candidats au vu de leur parcours de formation et de leur expérience professionnelle. Elles sont définies dans le tableau disponible en annexe 3 de l'arrêté du 15 octobre 2020 relatif au certificat d'instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles.

OBJECTIFS

→ Acquérir les connaissances médicales utiles à la compréhension du handicap visuel,

→ Découvrir les différentes modalités de compensation,

→ Comprendre les conséquences psychologiques,

→ Comprendre le contexte socio-législatif et réglementaire de l'accompagnement des personnes déficientes visuelles en France,

→ Maîtriser les outils et méthodes pour mener une évaluation de l'autonomie,

→ Développer, entraîner les sens compensatoires utiles en orientation et mobilité et en activités dans la vie journalière,

→ S'approprier les techniques en orientation et mobilité et en activités dans la vie journalière,

→ Adapter les techniques aux spécificités des publics,

→ Maitriser les outils pédagogiques, utiliser les aides techniques.

PUBLIC

→ Professionnel du secteur sanitaire ou médico-social souhaitant développer des compétences complémentaires pour accompagner le public en situation de déficience visuelle.

INTERVENANTS

→ Médecins spécialistes, orthoptistes, psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes, instructeurs en Orientation et Mobilité, et en autonomie dans la vie journalière, instructeurs pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique et travaux pratiques :

→ Conformément au référentiel de formation, les travaux pratiques s'appuient sur des simulations et mises en situation de pratique professionnelle réalisées par chaque stagiaire afin d'acquérir la technique professionnelle, d'appréhender le positionnement de l'instructeur et les perceptions de la personne atteinte de déficience visuelle.

CONTENU

9 unités de formation réparties en deux domaines :

Connaissances générales sur la personne déficiente visuelle et son environnement

→ UE1 : Bases scientifiques,
→ UE2 : Compensation du handicap visuel et aspects psychologiques,
→ UE3 : Cadre socio-législatif et réglementaire.

Pratiques professionnelles

→ UE4 : Méthodes et outils d'évaluation de l'autonomie,
→ UE5 : Développement des habiletés sensorielles,
→ UE6 : Techniques et stratégies,
→ UE7 : Personnalisation de l'accompagnement,
→ UE8 : Utilisation des aides techniques et outils pédagogiques,
→ UE9 : Étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Validation de la formation en 5 blocs de compétences indépendants.

– **Bloc de compétences 1** : Maîtriser son environnement professionnel-se situer et communiquer avec les autres professionnels (communication interdisciplinaire).

– **Bloc de compétences 2** : Identifier et adapter l'environnement, le matériel, les aides et les outils pédagogiques pour les personnes avec une déficience visuelle.

– **Bloc de compétences 3** : Conduire l'évaluation auprès d'une personne atteinte de déficience visuelle.

– **Bloc de compétences 4** : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet personnalisé de la personne déficiente visuelle en proposant un programme d'intervention spécifique.

– **Bloc de compétences 5** : Accompagner la personne en situation de déficience visuelle dans l'appropriation de son autonomie.

→ Les évaluations relatives aux BC 1, BC2, BC3, BC5 sont organisées par le centre de formation pendant le temps de formation ou de stage.

→ Les épreuves relatives au BC 4 sont organisées par le Ministère de la Solidarité à l'issue de la formation.

→ Pendant le parcours de formation, chaque bloc de compétences est validé séparément, par une note égale au moins à la moitié du nombre total de points pouvant être obtenu aux épreuves d'évaluation définies dans le référentiel d'évaluation (annexe 4 De l'arrêté du 25 octobre 2020 relatif au titre d'instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

→ Demander le dossier de candidature au centre de formation.

→ Entretien d'admissibilité.

DATES

septembre 2024
juin 2025

DURÉE

870 heures d'enseignement théorique et pratique
12 semaines de stage

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris) & FIDEV (Lyon)

COÛT

Session Inter : 15 500€

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en Inter-établissement + environ 3 semaines à distance + stage

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

FORMATION DISPENSÉE EN COLLABORATION AVEC

fidev
insertion professionnelle et réadaptation pour déficients visuels en Rhône-Alpes

FORMATIONS CERTIFIANTES OU QUALIFIANTES

Accompagner les personnes en situation de handicap visuel aux usages du numérique

Titre inscrit au RS n°RS6332

Une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap visuel nécessite la recherche d'une plus grande autonomie dans leur usage du numérique.
Le nombre de personnes déficientes visuelles a tendance à augmenter, du fait notamment du vieillissement de la population. Cataracte, rétinopathie, glaucome et dégénérescence maculaire liée à l'âge, ont des répercussions importantes sur l'autonomie dans la vie quotidienne et en particulier sur les activités de lecture, écriture et usage des outils numériques.Par conséquent le besoin de formateurs/ d'accompagnants auprès de ces dernières va croissant. Encore faut-il que leur intervention soit de qualité, ce que cette certification garantit.

PRE-REQUIS

- Evaluation de connaissances de l'usage des outils numériques
- Entretien en Visio conférence

PUBLIC :

- Médiateurs ou formateurs numériques
- Personnels d'associations ou services accueillant des personnes en situation de handicap visuel
- Enseignants, formateurs

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Recueillir les attentes et besoins de la personne dans ses usages du numérique ainsi que les difficultés qu'elle rencontre,
- Identifier et sélectionner les outils de compensation pertinents en fonction de la situation visuelle et des besoins en numérique identifiés,
- Assurer l'installation et le paramétrage de base des logiciels et matériels,
- Concevoir, organiser et animer un parcours de formation individualisé,
- Évaluer les apprentissages de la personne et réajuster son parcours.

INTERVENANTS :

- Orthoptiste basse vision
- Formateurs numériques spécialisés dans les usages numériques des personnes en situation de handicap visuel

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Apports théoriques,
- Expérimentation et mise en situation,
- Echanges de pratiques,
- Observation en situation,
- Analyse de situation.

CONTENU :

– Module 1 : **Evaluer les usages et besoins numériques (durée 2 jours)**

→ Les conséquences fonctionnelles de la déficience visuelle

→ L'accueil et l'installation d'une personne déficiente visuelle (points de vigilance)

→ Les 7 Profils d'apprenants déficients visuels

→ La représentation mentale d'un ordinateur

– Module 2 : **Les matériels et logiciels de compensation (durée 4 jours)**

→ Les outils natifs de Windows 10 et Mac OSX

→ Les différents logiciels et matériels spécifiques (lecteurs et agrandisseurs d'écran ; reconnaissance optique de caractère « OCR », reconnaissance vocale)

→ Matériel braille : plage braille, bloc note braille, embosseuse

→ Matériels divers : écran, scanner et caméra scanner

→ Mises en situation : installation, configuration, utilisation des raccourcis clavier, manipulation d'outils

→ Epreuves théoriques et pratiques

– Module 3 : **Période de formation en situation de travail (durée 5 jours)**

→ Dans l'entreprise ou établissement d'origine

→ Autres entreprises établissement accueillant des personnes déficientes visuelles

– Module 4 : **concevoir et animer un parcours pédagogique (durée 1,5 jours)**

→ Les principes pédagogiques à mettre en œuvre

→ Expérimentation de situations de formation : retour sur les 7 profils apprenants

→ Présentation des travaux pratiques en binôme

→ Synthèse en groupe

→ Echanges de pratiques (en distanciel à l'issue du stage)

MODALITES D'EVALUATION

→ 3 épreuves en cours de formation : étude de cas, évaluation de connaissances, mises en situation technique

→ 1 épreuve à l'issue de la formation : présentation et soutenance devant jury d'un parcours de formation

DATES

Consulter notre site internet

DUREE

7,5 jours de formation
1 jour de certification
5 jours de stage

LIEU

Lyon (module 1) et Montpellier (modules 2 et 4)

COÛT

2 550€

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel et distanciel Inter-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org

FORMATION DISPENSÉE EN COLLABORATION AVEC

Formation des Moniteurs de chiens guides d'aveugles

Titre fédéral à finalité professionnelle, Formation organisée par la FFAC, en partenariat avec l'AFH2A, Association de Formation aux métiers du Handicap visuel par l'Aide Animalière

Le rôle du moniteur est d'éduquer un chien qui va guider une personne déficiente visuelle pour lui permettre de se déplacer en sécurité et autonomie. Il assure également le développement du chien et lui apporte les soins nécessaires.

PRÉREQUIS

→ Maîtriser la langue française et posséder le permis B.

OBJECTIFS

→ Mobiliser les connaissances nécessaires à l'entretien et au développement du futur chien guide,

→ Appliquer un processus de pré-éducation et d'éducation du chien guide,

→ Organiser la relation avec les familles d'accueil,

→ Utiliser les techniques de communication dans les différentes situations professionnelles.

PUBLIC

→ être recruté par une école de chiens guide et avoir un intérêt pour les chiens,

→ Une sensibilité au handicap visuel,

→ Le sens des relations humaines.

INTERVENANTS

→ Intervenants et tuteurs choisis pour leurs compétences avérées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Cours magistraux, mises en situation, pratiques professionnelles, cas pratiques
jeux de rôle.

CONTENU

→ Technique chien guide,
→ Zootechnie canine,
→ Ethologie,
→ Éducation canine,
→ Relations familles d'accueil,
→ Psychiatrie vétérinaire,
→ Premiers secours canins,
→ Anglais,
→ Informatique,
→ Écrits professionnels,
→ Communication.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Titre délivré à l'issue de la validation d'épreuves écrites, de cas pratiques, de deux rapports de stage et d'une évaluation continue par le tuteur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

→ Envoyer sa candidature dans une association de chiens guides,

→ être recruté dans une association de chiens guides qui se charge de l'inscription en formation.

DATES

Début : septembre 2024

DURÉE

18 semaines de théorie
(576 heures environ)
72 semaines de pratique
(2 520 heures)
2 semaines de stage (70 heures)

LIEU

FFAC (75)
Centre formation situé au sein de l'association chiens guides
Lyon centre EST (01)

COÛT

Coût de la formation et salaire pris en charge par les Écoles de Chiens Guides d'Aveugles
Statut de salarié

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Inter-établissement

CONTACT

FFAC
71, rue de Bagnolet
75020 PARIS
Tél. : 01 44 64 89 89
federation@chiensguides.fr

Les chiens guides d'aveugles 50 ANS

Contacter la FFAC pour plus de renseignements.

Pour plus d'informations

https://www.chiensguides.fr/metiers/formation-de-moniteur-ou-deducateur-de-chiens-guides-daveugles

Formation des Éducateurs de chiens guides d'aveugles

Titre inscrit au RNCP Code 35212, Formation organisée par la FFAC, en partenariat avec l'AFH2A, Association de Formation aux métiers du Handicap visuel par l'Aide Animalière

Le rôle de l'éducateur est d'éduquer un chien guide correspondant aux besoins et attentes d'une personne déficiente visuelle, de lui remettre le chien, de la former et d'assurer le suivi de la nouvelle équipe maître/chien guide.
Ce métier est une évolution professionnelle du métier de moniteur.

PRÉREQUIS

- → Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat, brevet professionnel…),
- → Maîtriser la langue française et posséder le permis B,
- → Être titulaire du titre de moniteur de chiens guides d'aveugles délivré par la AFH2A.

OBJECTIFS

- → Mobiliser les connaissances nécessaires des techniques de locomotion et de la déficience visuelle,
- → Former la personne déficiente visuelle au chien guide,
- → Accompagner l'équipe personne déficiente visuelle/chien guide,
- → Utiliser les techniques de communication dans les différentes situations professionnelles.

PUBLIC

- → être recruté par une école de chiens guide et avoir un intérêt pour les chiens,
- → Une sensibilité au handicap visuel,
- → Le sens des relations humaines.

INTERVENANTS

→ Intervenants et tuteurs choisis pour leurs compétences avérées.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Cours magistraux, mises en situation, pratiques professionnelles, cas pratiques, jeux de rôle.

CONTENU

→ Locomotion et technique de guide,
→ Étude de la demande et essai chien,
→ Remise de chiens guides,
→ Accompagnement des équipes,
→ Supervision des pratiques,
→ Transmission des savoirs,
→ Anglais,
→ Communication.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Titre délivré à l'issue de la validation d'épreuves écrites, de cas pratiques, de deux rapports de stage, d'une évaluation continue par le tuteur, de plusieurs remises de chiens guides et d'une épreuve finale.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

→ Être envoyé en formation à la demande de l'association de chiens guides "employeur".

DATES

Début : octobre 2024

DURÉE

14 semaines de théorie
(464 heures environ)
76 semaines de pratique
(2 660 heures)
2 semaines de stage (70 heures)

LIEU

FFAC (75)
Centre formation situé au sein de l'association chiens guides Lyon centre EST (01)
Access Formation (75)

COÛT

Formation financée par les écoles (ou OPCO)
Statut de salarié dès l'entrée en formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter-établissement

CONTACT

FFAC
71, rue de Bagnolet
75020 PARIS
Tél. : 01 44 64 89 89
federation@chiensguides.fr

Les chiens guides d'aveugles 50 ANS

Contacter la FFAC pour plus de renseignements.

Pour plus d'informations
https://www.chiensguides.fr/metiers/formation-de-moniteur-ou-deducateur-de-chiens-guides-daveugles

ÉDUCATION
RÉÉDUCATION ET ACCOMPAGNEMENT

28 Accueillir une personne déficiente visuelle en établissement Recevant du Public (ERP)

29 Sensibilisation à la lecture des images en relief

30 Ateliers de sensibilisation à la déficience visuelle

32 Prévenir les chutes de plain-pied

34 Accompagner un enfant déficient visuel en SESSAD

36 Accompagner le développement multi-sensoriel de l'enfant déficient visuel (0 à 6 ans)

38 Rendre attractif et ludique votre accompagnement en orientation et mobilité pour un public enfant Nouveauté

40 Accompagner les personnes déficientes visuelles en foyer de vie

42 Accompagner les adultes déficients visuels

44 Vie intime, affective et sexuelle : Accompagner les enfants et adolescents présentant une déficience visuelle Nouveauté

46 Écholocalisation et déficience visuelle

48 Locomotion et aides électroniques : quels outils pour quels usages ?

50 Accompagner la mise en accessibilité des ERP, de la voirie et des transports

52 Intervenir au domicile des personnes déficientes visuelles

54 L'aménagement du lieu de vie

56 À tâtons : Concevoir un petit livre tactile illustré accessible Nouveauté

58 Scenari-tact : Comment concevoir le scenario d'adaptation tactile d'un album visuel ? Nouveauté

Accompagner les personnes déficientes visuelles dans le développement de leurs compétences pour gagner toujours plus d'autonomie, demande aux professionnels de renouveler leurs connaissances, de développer leurs savoir-faire et de confronter leurs pratiques.

Les sessions thématiques et courtes présentées dans cette rubrique contribuent à aiguiser la curiosité de chacun pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de déficience visuelle.

ÉDUCATION, RÉÉDUCATION ET ACCOMPAGNEMENT

Accueillir une personne déficiente visuelle en établissement Recevant du Public (ERP)

Savoir accueillir, renseigner, guider une personne en situation de handicap et plus spécifiquement en situation de déficience visuelle fait avant tout partie de la démarche qualité d'un établissement.

PRÉREQUIS

→ Aucun.

OBJECTIFS

→ Améliorer l'accueil des publics handicapés,

→ Acquérir des savoir-faire et savoir-être,

→ Établir une relation de confiance avec le public.

PUBLIC

→ Personnel en charge de l'accueil du public.

INTERVENANTS

→ Formateur, rééducateur intervenant régulièrement auprès de personnes déficientes visuelles,

→ Personnes déficientes déficientes visuelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Alternance de présentation théorique et de travaux pratiques.

CONTENU

→ Présentation des conséquences de la déficience visuelle sur la vie quotidienne (déplacement, communication),

→ Relation de confiance,

→ Apprentissage de la technique de guide,

→ Mises en situation professionnelle et jeux de rôles.

DATES

Sur demande

DURÉE

1 jour

LIEU

Formation sur site

COÛT

Session Intra : Sur devis

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Évaluation formative pendant les mises en situation pratique.

ÉDUCATION, RÉÉDUCATION ET ACCOMPAGNEMENT

Sensibilisation à la lecture des images en relief

De nombreuses personnes déficientes visuelles n'ont jamais eu accès à des images en relief de qualité et peinent à les exploiter.
Les professionnels de la médiation, qui possèdent des documents tactiles, sont embarassés pour les aider. Ce stage réunit ces deux publics pour qu'ils apprennent à travailler ensemble avec une méthode donnant du sens aux images touchées.

PRÉREQUIS

→ Aucun.

OBJECTIFS

→ Donner à voir et à toucher l'image,

→ Augmenter ses stratégies d'exploration d'images en relief,

→ Améliorer ses capacités à se représenter les volumes.

PUBLIC

→ Médiateurs culturels de bibliothèques ou de musées,

→ Professionnels du handicap visuel,

→ Accompagnateurs bénévoles ou familiaux,

→ Personnes en situation de déficience visuelle.

INTERVENANTS

→ Hoëlle Corvest, spécialiste des contenus culturels,

→ Christian Bessigneul, créateur d'ouvrages audio tactiles,

→ Nadine Dutier, ergothérapeute et formatrice à Access Formation.

MATERIELS PÉDAGOGIQUES

→ Plans et dessins thermogonflés, thermoformés, gaufrés ou contrastés associés à des modèles réduits et objets modulaires,

→ Suite de planches en relief et les audio descriptifs associés,

→ Échantillonnage de productions existantes localement, images, livres, maquettes.

DATES

Stage de 2 jours sur demande / atelier gratuit

DURÉE

2 jours sur site en France / 1 jour par mois en région île-de-France

LIEU

France + île-de-France

COÛT

Atelier gratuit une fois par mois

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Intra-établissement

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Ateliers de sensibilisation à la déficience visuelle

Afin de sensibiliser le plus grand nombre de collaborateurs sur des temps courts, la Fédération des Aveugles de France, son réseau et ses partenaires proposent la mise en œuvre d'ateliers permettant de découvrir le quotidien des personnes déficientes visuelles et les modes de compensation mis en place.

OBJECTIFS

- → Sensibiliser aux différentes situations de déficience visuelle,
- → Présenter les moyens de compensation,
- → Donner de l'aisance dans la relation avec la personne déficiente visuelle.

PUBLIC

- → Tout public.

INTERVENANTS

- → Formateur, rééducateur intervenant régulièrement auprès de personnes déficientes visuelles et personnes venant apporter leurs témoignages.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- → Ateliers pratiques,
- → Mises en situation,
- → Échange avec des témoins.

ATELIERS PROPOSÉS

Eye-View : un outil de réalité virtuelle au service de la sensibilisation

→ À travers l'utilisation de l'application Eye View, nous proposons à vos équipes de découvrir et comprendre les difficultés quotidiennes des personnes en situation de déficience visuelle. L'application permet aux utilisateurs d'observer leur environnement avec différentes formes de malvoyance par le biais de la caméra de son appareil (smartphone ou tablette).

Atelier découverte du braille

→ Le Braille est un système d'écriture et de lecture tactile composé de 6 points. Au cours de l'atelier, les participants pourront découvrir les lettres de l'alphabet, la ponctuation et les chiffres. À l'aide de tablettes Braille, ils pourront se familiariser avec la technique d'écriture Braille. Des supports embossés permettront enfin aux participants de lire le Braille.

Atelier découverte des lecteurs d'écran pour personnes aveugles

→ Atelier découverte du matériel pour personnes aveugles (synthèse vocale, plage et bloc-note Braille, ...).

→ Les participants pourront notamment découvrir les modes de navigation sur des fichiers ou sur Internet, depuis une synthèse vocale.

Atelier découverte de la technique de guide

→ La technique de guide est une technique internationale, basée sur des codes corporels, qui permet de guider une personne déficiente visuelle (aveugle ou malvoyante) en sécurité et en confort. Les participants pourront par groupe de 2, s'initier à cette technique utile et facile d'usage. Ils découvriront également la technique pour indiquer un siège ou franchir un espace étroit.

Atelier découverte du matériel basse vision

→ Atelier découverte du matériel basse vision permettant un accès à l'informatique et à l'écrit aux personnes malvoyantes : télé-agrandisseur, vidéo-loupe, logiciel d'agrandissement...

Parcours sensoriel

→ Sous lunettes de simulation, goûter et reconnaître des aliments frais, toucher des objets, sentir des arômes et entendre des sons.

DATES

Sur demande

DURÉE

Minimum 2 heures par atelier

LIEU

Formation sur site

COÛT

Session Intra : 600 € par atelier

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes par atelier

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Prévenir les chutes de plain-pied

Les chutes de plain-pied sont des accidents du travail fréquents aux conséquences quelquefois graves (incapacités, arrêt de travail…). Les facteurs de risque sont nombreux mais souvent méconnus. Petites marches, trous, rupture de niveau manque d'éclairage, perte de l'attention visuelle, distraction sont autant de facteurs qui peuvent être à l'origine de la chute.

Les personnes déficientes visuelles sont au quotidien attentives à ces facteurs de risque et leur expérience est source d'apprentissage pour chacun d'entre nous, cette action de formation s'appuie sur les savoirs et compétences des personnes déficientes visuelles pour améliorer nos pratiques quotidiennes lors de nos déplacements.

PRÉREQUIS

→ Aucun.

OBJECTIFS

→ Identifier les facteurs de risque fréquemment sources de chute de plain-pied.

→ Identifier les éléments psychomoteurs mobilisés dans la marche,

→ Identifier les compétences à développer pour prévenir les chutes de plain-pied.

PUBLIC

→ Tous professionnels de l'entreprise.

CONTENU

→ Accueil et définition des objectifs de la session,

→ Accidentologie des chutes de plain-pied dans l'entreprise (données fournies par le client),

→ Le rôle de la vue et des autres sens dans la marche,

→ Les facteurs de risque et ajustements posturaux,

→ Mise en situation pratique de déplacement sans la vue ou avec une vue déficiente,

→ Synthèse sur les compétences à développer pour prévenir les chutes en présence d'une personne déficiente visuelle.

INTERVENANTS

- Professionnel de l'accompagnement des personnes déficientes visuelles,
- Personne déficiente visuelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation théoriques,
- Mise en situation pratique,
- Echange avec une personne déficiente visuelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation en fin de formation.

DATES

Sur demande

DURÉE

3h30 par session

LIEU

Formation sur site

COÛT

Session Intra : sur devis

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Accompagner un enfant déficient visuel en SESSAD

Vous souhaitez acquérir les bases indispensables à votre prise de fonction. Vous vous interrogez sur le développement psychomoteur de l'enfant, sur son accompagnement au sein de sa famille, sur l'adaptation de vos savoirs et savoir-faire. Les formateurs, choisis pour leurs expériences professionnelles vous apporteront des éléments de réponse.

PRÉREQUIS

→ Travailler dans un établissement accueillant des enfants déficients visuels.

OBJECTIFS

→ Comprendre les pathologies visuelles et leurs conséquences sur la vision,

→ Acquérir des connaissances sur le développement psychomoteur de l'enfant déficient visuel,

→ S'approprier un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être aux stagiaires dans l'accompagnement à domicile.

PUBLIC

→ Éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, rééducateurs.

INTERVENANTS

→ Orthoptiste, psychomotricien, Instructeur en autonomie et/ou en locomotion et/en autonomie dans la vie journalière/formateur en informatique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Apports théoriques,

→ Mises en situation,

→ Échange autour d'études de cas.

CONTENU

Les pathologies visuelles des enfants et leurs conséquences

→ Pathologies visuelles,

→ Conséquences sur la vision fonctionnelle,

→ Compensation.

Le développement psychomoteur de l'enfant déficient visuel

- → Aspects cognitifs,
- → Développement perceptif,
- → Développement perceptivo-moteur,
- → Plasticité cérébrale et vicariance.

De la perception à la représentation de l'espace

- → L'espace ou l'organisation spatiale,
- → Le rôle des différentes modalités sensorielles,
- → La représentation mentale,
- → Lien entre espace et représentation mentale.

Autonomie de déplacement et repérage dans l'espace

- → Présentation et pratique de la technique de guide,
- → Adaptation de la technique aux enfants,
- → Découverte de pièce et repérage dans l'espace.

Aide à la parentalité et autonomie dans la vie journalière

- → Travail avec les familles,
- → Le développement de l'autonomie dans la vie journalière,
- → Pluridisciplinarité et regroupements.

Intégration à l'école et numérique

- → Les outils de compensation informatique (Lecteur d'écran, synthèse vocale, plage braille, environnement…),
- → Les modalités d'utilisation d'une plage braille, l'importance de l'écriture, l'utilisation de Windows, l'utilisation d'Internet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- → Auto-évaluation en fin de formation.

DATES

5/6/7 juin 2024

DURÉE

3 jours

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 900€
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

3 mai 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter ou Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Accompagner le développement multi-sensoriel de l'enfant déficient visuel (0 à 6 ans)

Accompagner le développement multisensoriel du très jeune enfant déficient visuel est indispensable pour le soutenir dans son autonomie future et sa compréhension du monde qui l'entoure.
Les aspects sensoriels, moteurs et psycho-affectifs du développement sont à prendre en compte et doivent faire l'objet d'une approche pluridisciplinaire concertée.

PRÉREQUIS

→ Travailler auprès de jeunes enfants déficients visuels (0 à 6 ans)

OBJECTIFS

→ S'approprier les connaissances théoriques concernant le développement sensori-moteur de l'enfant déficient visuel,

→ S'approprier les principes de la sollicitation multi sensorielle,

→ Poser les bases d'une démarche interprofessionnelle.

PUBLIC

→ Professionnels d'établissement et services pour enfants déficients visuels.

INTERVENANTS

→ Anaïs Bonmartin, Psychomotricienne, titulaire du DU technique de compensation du handicap visuel. Praticienne du Bilan Sensori-Moteur André Bullinger.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Cours théoriques,

→ Présentation de situations concrète (vidéo),

→ Échanges interactifs.

CONTENU

Développement sensori-moteur de l'enfant déficient visuel de 0 à 6 ans

- → Développement psychomoteur de l'enfant déficient visuel,
- → Les modalités perceptives,
- → Le développement des modalités perceptives,
- → La notion de coordination intermodale.

Echange de pratique

- → Présentation de situations pratiques et exemples de l'approche sensori-motrice en rééducation,
- → Échanges sur les pratiques communes. Les stagiaires pourront présenter un cas clinique qui les questionne afin qu'il soit discuté en groupe,
- → Synthèse sur les points à développer au sein d'un service ou d'un établissement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- → Quiz en fin de formation.

DATES

19 et 20 septembre 2024

DURÉE

2 jours

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 600€
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

19 août 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter ou Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Rendre attractif et ludique votre accompagnement en orientation et mobilité pour un public enfant

La formation d'instructeur en orientation et mobilité est basée sur la transmission des techniques, des stratégies et des méthodologies à des personnes adultes handicap acquis. Il peut être parfois difficile de transposer ces apprentissages à un public enfant. Cette formation propose de faire intervenir des professionnels qui ont développé une expérience de terrain auprès des enfants afin de vous aider à améliorer votre accompagnement pour faciliter les apprentissages.

PRE-REQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Intégrer les principes de base de la pédagogie dans l'apprentissage,
- Mettre en relation le travail en orientation et mobilité et les besoins des enfants,
- Choisir des moyens pédagogiques variés.

PUBLIC

- Instructeur de locomotion,
- Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles.

INTERVENANTS

- Psychomotricienne,
- Psychologue,
- Instructeur de locomotion.
- Educateur de jeunes enfants.

METHODES PEDAGOGIQUES

- → Cours théoriques,
- → Mise en situation professionnelle,
- → Echanges de pratiques,
- → Analyse de situations,
- → Vidéos.

CONTENU

- → Approche théorique de la pédagogie :
  - Repères en fonction des étapes de développement,
  - L'approche ludique.
- → Le travail de stimulation chez l'enfant :
  - Multisensorielle,
  - Cognitive,
  - Motrice.
- → Recherche d'activités et d'outils attractifs.

MODALITES D'EVALUATION

- → Quiz.

DATES

5 juillet 2024

DURÉE

1 jour

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 350€

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

3 juin 2023

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Accompagner les personnes déficientes visuelles en foyer de vie

Favoriser l'autonomie et la participation à la vie sociale d'une personne déficiente visuelle au sein d'un foyer de vie nécessite des connaissances et des savoir-faire qui sont quelquefois mal connus des professionnels et bénévoles.
Cette formation a pour ambition de donner à chacun des repères et d'initier une réflexion partagée.

PRÉREQUIS

→ Travailler dans un foyer de vie accueillant des personnes déficientes visuelles.

OBJECTIFS

→ Connaître les déficiences visuelles, leurs conséquences dans la vie quotidienne et les moyens de compensation,

→ Adapter ses savoir-faire dans l'accompagnement des Activités de la Vie Journalière,

→ Savoir et utiliser les techniques d'accompagnement des déplacements,

→ Appréhender les conséquences psychologiques de la perte visuelle.

PUBLIC

→ Tous professionnels ou bénévoles intervenant régulièrement auprès des résidents.

INTERVENANTS

→ Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles ou instructeur Orientation & Mobilité ou instructeur en autonomie dans la vie journalière.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Cours théoriques, exercices pratiques, mises en situation avec lunettes de simulation et bandeau.

CONTENU

- ➔ Le fonctionnement de la vision, les différentes déficiences visuelles, leur impact au quotidien,
- ➔ Les moyens de compensation dans les activités de la vie journalière,
- ➔ Technique de découverte de pièce,
- ➔ Le déplacement et la Technique de guide,
- ➔ La prise de repas (mise en situation),
- ➔ Impacts de la déficience visuelle sur le développement psychoaffectif et cognitif,
- ➔ La participation à la vie sociale et de loisirs,
- ➔ Questionnements autour de la posture professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ➔ Exercices pratiques,
- ➔ Auto évaluation en fin de formation.

DATES

Sur demande

DURÉE

2 jours

LIEU

Formation sur site

COÛT

Session Intra : Sur devis

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Accompagner les adultes déficients visuels

Les cursus de formation des différents professionnels du handicap abordent peu ou pas la déficience visuelle.
Les jeunes professionnels qui font le choix de travailler dans des établissements accueillant des personnes déficientes visuelles sont souvent démunis. Cette formation leur permettra d'acquérir les bases indispensables à leur prise de fonction.

PRÉREQUIS

→ Travailler dans un établissement pour adultes en situation de déficience visuelle.

OBJECTIFS

→ Comprendre les conséquences fonctionnelles et psychologiques des déficiences visuelles de l'adulte,

→ Situer les différents modes de compensation (sensoriels, neurocognitifs, représentation mentale),

→ Identifier les outils de compensation (aides techniques de la vie quotidienne, outils numériques, aides animalières),

→ S'approprier des techniques simples utiles à l'accompagnement d'adultes déficients visuels (technique de guide, découverte de pièces, prise de repas).

PUBLIC

→ Éducateurs, rééducateurs, psychologues et toutes personnes en contact avec les personnes déficientes visuelles.

INTERVENANTS

→ Orthoptiste, psychologue, instructeur pour l'autonomie, formateur en informatique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Alternance de présentations théoriques et de travaux pratiques,

→ Mises en situation.

CONTENU

Les déficiences visuelles et leurs conséquences

- → Définition du handicap visuel : cécité/ malvoyance,
- → La vision et son fonctionnement,
- → Les différentes pathologies et leurs conséquences sur la vision fonctionnelle,
- → Les gênes fonctionnelles et la réadaptation,
- → Les compensations optiques.

Conséquences psychologiques de la perte visuelle

- → L'annonce du handicap et son retentissement,
- → Le deuil de la vision,
- → Le positionnement professionnel.

Technique de déplacement de la personne déficiente visuelle

- → Le développement des compensations sensorielles, l'usage de la canne blanche, le rôle du chien guide,
- → La technique de guide,
- → La découverte de pièces,
- → Les principes d'accessibilité.

La vie quotidienne et les aides techniques

- → Repas : les techniques de compensation,
- → Lecture et braille,
- → Lecture et aides optiques,
- → L'informatique : les outils de compensation dédiés (Lecteurs d'écran et logiciel de grossissement).

Synthèse sur les difficultés, moyens et outils de compensation

- → Selon les différentes atteintes visuelle : cécité, atteinte centrale, atteinte périphérique, vision floue.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- → Auto-évaluation en fin de formation.

DATES

7/8/9 octobre 2024

DURÉE

3 jours

LIEU

Maison de la déficience visuelle Centre Val de Loire (Orléans)

COÛT

Session Inter : 900€
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

2 septembre 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter ou Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

FORMATION DISPENSÉE PAR

Fédération des Aveugles de France – Val de Loire

Maison de la Déficience Visuelle – Centre Val de Loire

Vie intime, affective et sexuelle : Accompagner les enfants et adolescents présentant une déficience visuelle

Aujourd'hui, les bénéfices d'une éducation à la sexualité ne sont plus à démontrer. Pour preuve, le contexte législatif français prévoit que l'Éducation Nationale promulgue des séances d'éducation à la sexualité aux jeunes qu'elle accueille et que les Établissements ou Service social ou Médico-Social (ESMS) englobent dans leurs accompagnements les questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle. Pour autant, les rapports continuent de pointer des inégalités en matière d'éducation à la sexualité et les circulaires se succèdent afin de rappeler les rôles de chacun.

Face à ce constat, il semble indispensable de sensibiliser et former les professionnels du médico-social afin qu'ils soient équipés d'outils leurs permettant d'accompagner au mieux les enfants et adolescents notamment déficients visuels sur cette thématique mais également d'améliorer leur sentiment de compétence.

PRE-REQUIS

→ Aucun

OBJECTIFS

→ Identifier le cadre réglementaire qui entoure l'accompagnement relatifs à la vie intime, affective et sexuelle des usagers des établissements médico-sociaux.

→ Questionner sa pratique professionnelle.

→ Découvrir des méthodes et outils permettant d'aborder les questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle.

PUBLIC

→ Professionnels du médico-social

INTERVENANTS

→ Laëtitia CASTILLAN, Chercheuse en psychologie, psychologue

METHODES PEDAGOGIQUES

- → Cours théoriques
- → Échanges de pratiques
- → Jeux de rôle

CONTENU

- → Les bases du cadre légal relatif à l'intervention par le médico-social sur les questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle.
- → Les notions fondamentales du développement affectif et sexuel de l'enfant et de l'adolescent.
- → Discussion autour des pratiques d'accompagnement mises en place.
- → Propositions concrètes visant à améliorer l'accompagnement des enfants et adolescents.

MODALITES D'EVALUATION

- → Quiz

FORMATION DISPENSÉE PAR

mes mains en or

DATES

13 et 14 mars 2024

DURÉE

2 jours

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 600€
Session Intra: Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

13 février 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter ou Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Informations sur le contenu pédagogique de la formation en contactant **caroline@mesmainsenor.com**

Écholocalisation et déficience visuelle

L'écholocalisation est une capacité sensorielle que peuvent apprendre à développer les personnes déficientes visuelles.

Vous souhaitez approfondir vos connaissances sur cette capacité pour mieux accompagner les personnes déficientes visuelles dans son utilisation.

Cette formation sera l'occasion d'explorer cette spécificité sensorielle et sa mise en œuvre dans le déplacement et la vie quotidienne.

PRÉREQUIS

→ Aucun.

OBJECTIFS

→ Identifier les différents éléments qui définissent l'écholocalisation,

→ Comprendre le phénomène de l'écholocalisation dans sa dimension pratique,

→ Soutenir l'utilisation de l'écholocalisation avec des personnes déficientes visuelles.

PUBLIC

→ Éducateur de chien guide, Instructeur de locomotion, Instructeur pour l'autonomie, Instructeur en autonomie dans les actes de la vie Journalière.

CONTENU

→ Présentation des éléments physiologiques, anatomiques et physiques,

→ Explication de la différence entre l'audition spatiale (sens des masses) et l'écholocalisation,

→ Expérimentation pratique de la mise en œuvre progressive de l'écholocalisation,

→ Démonstration de son application fonctionnelle dans la vie courante.

INTERVENANTS

→ Instructeur de Locomotion,

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Cours magistraux,

→ Expérimentation,

→ échange de pratique avec les professionnels de terrain,

→ échange avec un usager utilisant l'écholocalisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ évaluation formative.

DATES

18 novembre 2024

DURÉE

1 jour

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 350€

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

14 octobre 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Locomotion et aides électroniques : quels outils pour quels usages ?

Face à tous les outils d'aides au déplacement disponibles sur le marché (cannes électroniques et détecteurs d'obstacles), il est utile de se construire un avis objectif sur leurs apports et leur adaptation aux besoins des personnes en situation de déficience visuelle.

PRÉREQUIS

→ Avoir des connaissances sur le déplacement des personnes en situation de déficience visuelle (besoins, techniques de locomotion).

OBJECTIFS

→ S'approprier l'usage de différentes aides électroniques disponibles sur le marché

→ Définir les critères pour conseiller les personnes déficientes visuelles

→ Faciliter le choix en fonction des usages et des besoins

PUBLIC

→ Instructeurs pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles, instructeurs en Orientation et Mobilité, éducateurs de chiens guides, rééducateurs intervenants auprès de personnes déficientes visuelles.

INTERVENANTS

→ Instructeurs en Orientation et Mobilité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Démonstrative et découverte.

CONTENU

- ➔ Présentation des différentes technologies,
- ➔ Illustration avec les cannes existantes en France : Ultracanne /Rango/Tom Pouce,
- ➔ Présentation des différents détecteurs d'obstacles
- ➔ Répercussions de l'usage des aides électroniques sur le déplacement,
- ➔ Points de vigilance sur les modalités d'appropriation de ces outils,
- ➔ Expérimentation des cannes électroniques et des détecteurs d'obstacles,
- ➔ Synthèse sur les avantages et les inconvénients et les précautions à prendre.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ➔ Évaluation formative pendant les mises en situation pratique.

DATES

10 octobre 2024

DURÉE

1 jour

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 300€

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

2 septembre 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Accompagner la mise en accessibilité des ERP, de la voirie et des transports

Améliorer l'accessibilité pour favoriser l'autonomie des personnes déficientes visuelles nécessite non seulement de connaître le cadre réglementaire mais également de pouvoir inscrire son action dans la démarche projet proposée par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

PRÉREQUIS

→ Avoir une expérience ou un projet dans la mise en œuvre de l'accessibilité ou une connaissance des besoins des personnes déficientes visuelles.

OBJECTIFS

→ Comprendre le cadre réglementaire relatif à l'accessibilité pour les personnes déficientes visuelles,

→ Établir des liens entre les difficultés d'usage des personnes déficientes visuelles et la réglementation,

→ S'approprier les différentes phases d'un projet de réhabilitation et de construction,

→ Connaître les solutions d'aménagements pour les personnes déficientes visuelles et les proposer à bon escient.

PUBLIC

→ Instructeurs en Orientation et Mobilité, instructeurs pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles , éducateurs et rééducateurs, techniciens de voirie, architectes, paysagistes, urbanistes…

INTERVENANTS

→ Instructeur en Orientation et Mobilité, expert en accessibilité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Exposés théoriques, exercices pratiques, analyses de situations concrètes et de plans.

CONTENU

Le cadre réglementaire

→ Cadre réglementaire : la loi 2005 sur l'accessibilité,

- Les bâtiments,
- La voirie,
- Les transports.

→ Points de vigilance pour les personnes déficientesvisuelles, besoins spécifiques

- Cheminements, obstacles, traversées piétonnes (BEV, feu de circulation), zones apaisées.
- Circulations int, ext, circulations horizontales, verticales, accès, accueil, signalétique, revêtements, équipements (mobiliers, véhicules), éclairage.
- Analyse de projet, solutions d'aménagements.
- Lecture d'un plan, lisibilité de l'espace, choix signalétique, types de matériaux, solutions de guidage, éléments de mise en sécurité

Agir comme conseil en accessibilité

→ Les différentes phases d'un projet :

- Suivre et accompagner un projet,
- La relation au maitre d'ouvrage,
- La relation au maitre d'œuvre.

→ Les différentes commissions accessibilité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Quiz et exercices pratiques pendant la formation.

DATES

15 et 16 octobre 2024

DURÉE

2 jours

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 600€
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

9 septembre 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Inter ou Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Intervenir au domicile des personnes déficientes visuelles

Mal connue des intervenants à domicile, la déficience visuelle est souvent source de dépendance.
Cette formation permettra aux professionnels du domicile d'acquérir les connaissances et compétences permettant de faciliter l'accompagnement et les échanges.

PRÉREQUIS

→ Aucun.

OBJECTIFS

→ Identifier les conséquences de la déficience visuelle sur la vie quotidienne de la personne,

→ Découvrir et s'approprier des savoir-être et savoir-faire pour faciliter la relation.

PUBLIC

→ Personnel d'aide à domicile (aide-ménagère, auxiliaire de vie, aide-soignant, infirmier…).

INTERVENANTS

→ Formateur, rééducateur intervenant régulièrement auprès de personnes déficientes visuelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Cours théoriques,

→ Mises en situation avec lunettes de simulation et bandeaux,

→ Jeux de rôle.

CONTENU

Approche théorique de la déficience visuelle

- ➔ Présentation des déficiences visuelles et des conséquences fonctionnelles,
- ➔ Les moyens de compensation (sensoriels et techniques),
- ➔ Les établissements et professionnels spécialisés.

Le rôle et la place de l'intervenant à domicile

- ➔ Communiquer et identifier les besoins,
- ➔ Favoriser une relation sereine et de confiance,
- ➔ Les points de vigilance à domicile : obstacles, éclairage, prises de repères.

Mise en pratique

- ➔ La technique de guide,
- ➔ Découverte tactile et visuelle d'un espace,
- ➔ La prise des repas,
- ➔ La communication verbale et écrite.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ➔ Évaluation formative pendant les mises en situation pratique,
- ➔ Quiz en fin de formation.

DATES

Sur demande

DURÉE

1 jour

LIEU

Formation sur site

COÛT

Session Intra : Sur devis

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

FORMATION DISPENSÉE PAR

L'aménagement du lieu de vie

Le lieu de vie d'une personne adulte ou âgée qui devient malvoyante peut être source de difficultés au quotidien, que ce soit d'un point de vue de sa sécurité, de ses occupations ou de son bien-être.
L'adaptation de cet environnement peut permettre à la personne déficiente visuelle de s'y déplacer et d'interagir avec, de manière optimisée.
Cette formation vous permettra d'en connaître les bases.

PRÉREQUIS

→ Travailler auprès d'adultes ou personnes âgées déficientes visuelles.

OBJECTIFS

→ Identifier ce que la personne perçoit par l'évaluation de la vision fonctionnelle,
→ Identifier le besoin en aménagement,
→ Élaborer des propositions d'aménagement auprès des personnes malvoyantes,
→ Mettre en œuvre de petites adaptations.

PUBLIC

→ Intervenants à domicile, coordonnateurs de service à domicile, professionnels d'EHPAD, de foyer de vie…

INTERVENANTS

→ Ergothérapeute, titulaire du D.U. Compensation du Handicap visuel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Exposé théorique,
→ Mises en situation à l'aide de lunettes de simulation de basse-vision,
→ Études de cas pratiques.

CONTENU

La déficience visuelle

- → Rappel sur la déficience visuelle,
- → Les différentes formes de la basse vision.

L'évaluation

- → Évaluation des besoins et habitudes de vie,
- → Évaluation de la vision fonctionnelle en lien avec l'aménagement.

Aménagement du domicile : les préconisations

- → Besoin d'aménager : pourquoi ? pour qui ? des limitations ?,
- → Éclairage et contrastes,
- → Agencement et mobilier/électroménager,
- → Structuration du rangement,
- → Marquage,
- → Domotique.

Études de cas pratiques

(À partir des situations des participants à la formation et situations concrètes du foyer de vie)

- → Évaluation d'une ou plusieurs situations,
- → Élaboration de préconisations,
- → Mise en commun et synthèse.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- → Quiz et exercices pratiques pendant la formation.

DATES

21 novembre 2024

DURÉE

1 jour

LIEU

Foyer de vie les Boëtes
(Artres - Près de Valenciennes)

COÛT

Session Inter : 350€
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

21 octobre 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 10 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

FORMATION DISPENSÉE PAR

AAMHF

À tâtons : Concevoir un petit livre tactile illustré accessible

Vous accompagnez un ou des enfants en situation de handicap avec des besoins sensoriels spécifiques. Vous souhaitez vous initier à la conception et la fabrication de petits livres cartonnés multisensoriel. Vous êtes conscients de l'importance des illustrations tactiles sur la compréhension, la mémorisation et le plaisir de découvrir une histoire, un livre.
Cette formation sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir les spécificités de la lecture tactile par des enfants déficients visuels, et vous positionner techniquement, pédagogiquement, et artistiquement en tant que concepteur de contenu tactile sur un petit livre cartonné.

PRE-REQUIS

→ Avoir une pratique ou un projet de pratique de création d'albums jeunesse accessibles pour des publics en situation de handicap.

OBJECTIFS

→ Enrichir ses connaissances sur la conception de livre objet,

→ Initier un travail artistique,

→ Expérimenter la fabrication de livre tactile (découpe, encollage, reliure…),

→ Comprendre et analyser un album tactile illustré accessible,

→ S'outiller techniquement pour réaliser reliure et systèmes pour fabriquer ses propres livres tactiles cartonnés 6 pages. (découpe, encollage, reliure…),

→ Développer sa créativité.

PUBLIC

→ Professionnel(le)s de la déficience visuelle (enseignant spécialisé, ludothécaire, ergothérapeute, éducateur…).

→ Professionnel(le)s des bibliothèques, de la petite enfance, du livre (éditeur, auteur, illustrateur), bénévoles d'association.

INTERVENANTS

→ Solène Négrerie, spécialiste en conception d'albums tactiles accessibles. Responsable création et design tactile des Doigts Qui Rêvent depuis 2007.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ À la fois transmissive, participative et active (implication des stagiaires au moyen d'ateliers pratiques).

CONTENU

→ Découverte du modèle multi-sensoriel et de son application. Présentation de différents albums et des processus créatif d'adaptation.

→ Caractéristiques d'un livre tactile illustré, La lecture tactile : comprendre les particularités cognitives et sensorielles des enfants déficients visuels (expérience perceptive, représentation, procédures exploratoires), Les programmes de recherches en cours, Les différents types d'illustrations tactiles adaptés : haptique, symbolique et figurative, Exemple de supports tactiles adaptés divers (en France et à l'étranger), L'adaptation, une construction complexe : l'importance d'une bonne analyse du rapport texte/images;

→ **Atelier Reliure :** Fabrication d'un livre cartonné 6 pages vide.

→ **Atelier Images tactile :** Élaboration du story-board, recherche matières et systèmes, mise en pratique. Le stagiaire pourra choisir d'adapter un album visuel ou de créer son propre scénario. Si les illustrations imaginées nécessitent un temps supplémentaire de fabrication, les stagiaires pourront repartir avec les matières.

→ **Retour d'expérience de chaque participant,** présentation des albums adaptés réalisés pendant la formation. Selon leurs disponibilités, un ou plusieurs lecteurs aveugles seront conviés à découvrir vos créations.

À l'issue de la formation, les participants repartent avec la ou les adaptations fabriquées.

MODALITES D'EVALUATION

→ Des exercices pour mettre en pratique les apports théoriques ainsi qu'un quiz à remplir par les stagiaires à la fin de chaque journée.

FORMATION DISPENSÉE PAR

Les Doigts Qui R:.vent...

DATES

30 janvier 2024

DURÉE

1 jour

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 350€
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

22 décembre 2023

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Inter ou Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 8 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Informations sur le contenu pédagogique de la formation en contactant **creation@lqdr.org**

Scenari-tact : Comment concevoir le scenario d'adaptation tactile d'un album visuel ?

Vous adaptez ou souhaitez adapter des albums jeunesses visuels du commerce pour un enfant déficient visuel, vous êtes conscients de l'importance des illustrations tactiles sur la compréhension, la mémorisation et le plaisir de découvrir une histoire, un livre.
Vous êtes également conscient de la difficulté de s'affranchir des conventions visuels et souhaitez être accompagné artistiquement pour expérimenter d'autres modes de représentations.
Vous avez également besoin d'être outillé pour comprendre et analyser un album visuel afin de mieux l'adapter.
Cette formation sera l'occasion de découvrir ou redécouvrir les spécificités de la lecture tactile par des enfants déficients visuels, et vous positionner techniquement, pédagogiquement et artistiquement en tant que concepteur de contenu tactile.

PRE-REQUIS

→ Avoir une pratique ou un projet de pratique de création d'albums jeunesse accessibles pour des publics en situation de handicap.

OBJECTIFS

→ Comprendre le fonctionnement d'un album visuel et son adaptation tactile illustré accessible,

→ Analyser et en faire une critique constructive,

→ Identifier nouvelles pistes,

→ Comprendre et analyser un album jeunesse visuel: rapport texte/images/support/sens,

→ S'outiller pour mieux s'affranchir des conventions visuels, éviter les ellipses, structurer son scénario d'adaptation,

→ Développer sa créativité.

PUBLIC

→ Professionnel(le)s de la déficience visuelle (transcripteur adaptateur , enseignant spécialisé, ludothécaire, ergothérapeute, éducateur…).

→ Professionnel(le)s des bibliothèques, de la petite enfance, du livre (éditeur, auteur, illustrateur), bénévoles d'association.

INTERVENANTS

→ Solène Négrerie, spécialiste en conception d'albums tactiles accessibles. Responsable création et design tactile des Doigts Qui Rêvent depuis 2007.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ À la fois transmissive, participative et active (implication des stagiaires au moyen d'ateliers pratiques).

CONTENU

→ Découverte du modèle multi-sensoriel et de son application. Présentation de différents albums et des processus créatif d'adaptation.

→ Caractéristiques d'un livre tactile illustré, La lecture tactile : comprendre les particularités cognitives et sensorielles des enfants déficients visuels (expérience perceptive, représentation, procédures exploratoires), Les programmes de recherches en cours, Les différents types d'illustrations tactiles adaptés : haptique, symbolique et figurative, Exemple de supports tactiles adaptés divers (en France et à l'étranger), L'adaptation, une construction complexe : l'importance d'une bonne analyse du rapport texte/images;

→ **Atelier 1:** à partir des outils transmis, analyse approfondie de l'album visuel.

→ **Atelier 2 :** Elaboration du scénario d'adaptation, recherche matières et systèmes. Prototypage maquette en blanc.

→ Retour d'expérience de chaque participant, présentation des albums adaptés réalisés pendant la formation. Selon leurs disponibilités, un ou plusieurs lecteurs aveugles seront conviés à découvrir vos créations.

À l'issue de la formation, les participants repartent avec l'ensemble des documents transmis et crées.

MODALITES D'EVALUATION

→ Des exercices pour mettre en pratique les apports théoriques ainsi qu'un quiz à remplir par les stagiaires à la fin de chaque journée.

FORMATION DISPENSÉE PAR

Les Doigts Qui R:vent...

DATES

28 mars 2024

DURÉE

1 jour

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 350€
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

26 février 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Inter ou Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 8 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

Informations sur le contenu pédagogique de la formation en contactant **creation@lqdr.org**

ACCESSIBILITÉ ET USAGES NUMÉRIQUES

62 Accompagner l'accès à la lecture des personnes déficientes visuelles

64 Le numérique au service des personnes déficientes visuelles : les outils de lecture adaptés Nouveauté

66 Le numérique au service des personnes déficientes visuelles : lecteurs d'écran et plage braille

68 Le numérique au service des personnes déficientes visuelles : les blocs notes braille Nouveauté

70 Le numérique au service des personnes déficientes visuelles : le logiciel d'agrandissement

72 Le numérique au service de l'autonomie des personnes déficientes visuelles : le smartphone au quotidien

74 Créer des documents bureautiques accessibles

76 Créer des supports pédagogiques accessibles Nouveauté

78 Contribuer sur le Web de manière accessible Nouveauté

80 Sensibilisation à l'accessibilité numérique

82 Évaluer l'accessibilité numérique d'un site web

L'apprentissage de l'usage des outils numériques et le respect des règles d'accessibilité sont les 2 piliers indispensables à l'accompagnement des personnes déficientes visuelles dans leurs recherches d'une autonomie numérique.

Qu'il s'agisse des journées d'études technologies et déficience visuelle ou d'actions de formation l'enjeu est de soutenir le développement de compétences et favoriser les échanges professionnels.

EN SAVOIR PLUS

sur la déficience visuelle

EYE VIEW

Développée par la **Fédération des Aveugles de France,** certifiée par l'Institut de Recherche ARAMAV, l'**application EyeView a pour vocation de sensibiliser le public au handicap visuel en simulant les conséquences des principales maladies de l'œil grâce à la réalité augmentée et/ou en réalité virtuelle.**

L'objectif de EyeView est d'aider à comprendre et imaginer les difficultés des déficients visuels au quotidien.

EyeView est disponible sur IOS et Android.

Accompagner l'accès à la lecture des personnes déficientes visuelles

Enrichissez vos compétences vis à vis d'un lecteur mal ou non voyant. Cette formation sera l'occasion de comprendre les moyens de compensation de lecture, de découvrir le braille et les images tactiles, les outils numériques facilitant la lecture.

PRÉREQUIS

→ Aucun.

OBJECTIFS

→ Connaître les différents types d'adaptations pour les personnes malvoyantes et non-voyantes,

→ Savoir sélectionner un fond adapté et répondre aux besoins de l'usager déficient visuel,

→ Connaître l'album tactile pour jeune déficient visuel.

PUBLIC

→ Bibliothécaires, ludothécaires, médiateurs, enseignants, animateurs, libraires.

INTERVENANTS

→ Expert en édition adaptée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Apport théoriques,

→ Travaux pratiques.

CONTENU

- → Les formats pour une lecture adaptée : le braille, le gros caractère, l'audio,
- → Les livres adaptés : offres et distributions,
- → Le livre numérique,
- → Le cadre juridique,
- → Découverte du braille, des images en relief et des albums tactiles véritables outils de médiation et d'inclusion.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- → Exercices de mise en situation,
- → Questionnaire d'évaluation de connaissances.

FORMATION DISPENSÉE PAR

DATES

29 mars 2024

DURÉE

1 jour

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 400€
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

27 février 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Inter ou Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org

Coordination pédagogique
Mes mains en or
caroline@mesmainsenor.com

Le numérique au service des personnes déficientes visuelles : les outils de lecture adaptés

Pour accéder à la lecture, notamment au travers de livres numériques, les publics aveugles ou malvoyants utilisent différents outils, logiciels ou matériels, audio et parfois braille. Les professionnels qui les accueillent et les accompagnent ont nécessairement besoin de développer leurs connaissances et leurs compétences dans l'usage de ces outils pour assurer leurs missions.

PRÉREQUIS

→ Être en situation d'accompagnement.

OBJECTIFS

→ Connaître les différents types de formats de fichiers numériques fréquemment utilisés par ces publics,

→ Maîtriser les fonctionnalités internes des matériels de lecture,

→ Installer et exploiter les fonctionnalités des solutions logicielles sur ordinateur ou en mobilité,

→ Explorer les situations concrètes d'usage des formats adaptés ou nativement accessibles.

PUBLIC

→ Tout professionnel en situation d'accompagner les publics déficients visuels vers la lecture numérique. (bibliothécaire, médiateurs culturelles, enseignants, formateurs numériques…).

INTERVENANTS

→ Formateurs en informatiques et utilisateurs de solutions de lecture.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

➔ Exposés théoriques et exercices pratiques.

CONTENU

Les appareils de lecture spécifiques abordés lors de cette formation sont :

- SensePlayer,
- evo E12,
- Victor Reader Stratus ou Stream, Milestone,
- Les logiciels, à installer sur ordinateurs ou environnement IOS/Android, abordés Thorium Reader,
- Dolphin EasyReader,
- VoiceDream Reader.

➔ Rappel du cadre légale (exception handicap versus nativement accessible),

➔ Description de la solution,

➔ Configuration et paramétrage des appareils,

➔ Paramétrages des affichages et synthèse vocales pour les solutions logicielles,

➔ Gestion des formats, adaptés ou nativement accessibles,

➔ Connexion éventuelle avec un afficheur braille,

➔ Transfert des fichiers.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

➔ Auto-évaluation en fin de formation.

DATES

17 et 18 juin 2024

DURÉE

2 jours

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 600€
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

13 mai 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter et Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org

Le numérique au service des personnes déficientes visuelles : lecteurs d'écran et plage braille

Lecteurs d'écran et plage braille sont les principaux outils de compensation dont se servent les personnes aveugles pour utiliser l'informatique, accéder à Internet, exploiter les divers contenus numérique.

Les professionnels sont quelquefois démunis pour faire face aux questions ou interrogations des personnes déficientes visuelles qu'ils accompagnent. Cette formation se propose de donner aux professionnels des bases pour s'approprier les principes de fonctionnement d'un lecteur d'écran et de son association avec une plage braille..

PRÉREQUIS

→ Connaissances de base : environnements informatiques, Internet…

OBJECTIFS

→ S'approprier les principes de fonctionnement d'un lecteur d'écran,

→ Comprendre les besoins d'un utilisateur brailliste,

→ être en capacité d'assister un utilisateur de lecteur d'écran dans des taches simples de bureautique,

→ être en capacité d'assister un utilisateur dans son accès à internet.

PUBLIC

→ Rééducateurs, enseignants, éducateurs spécialisés, ergothérapeutes…

INTERVENANTS

→ Formateurs en informatique adaptée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Cours théoriques et mises en situation pratique.

CONTENU

Historique des lecteurs d'écran

→ Les lecteurs d'écran disponibles d'usine, à installer de manière additionnelle (gratuit et payant),

→ Vocabulaire, fonctionnement, solutions existantes sous windows et sous mac.

Le fonctionnement d'un lecteur d'écran

→ Découverte des principaux raccourcis clavier et des paramétrages,

→ Utilisation d'un lecteur d'écran en bureautique,

→ Utilisation d'un lecteur d'écran pour naviguer sur Internet,

→ Les stratégies de navigation.

L'utilisation d'un terminal braille

LE MATÉRIEL

→ L'établissement client s'engage à mettre à disposition son matériel pour la formation. Si nécessaire un forfait location sera proposé dans le devis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Quiz et exercices pratiques pendant la formation.

DATES

Sur demande

DURÉE

2 jours

LIEU

Formation sur site

COÛT

Session Intra : Sur devis

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org

Le numérique au service des personnes déficientes visuelles : les blocs notes braille

Les enfants ou adolescents brailliste utilisent dans le cadre de leur scolarité ou leurs études des bloc-note braille.
Les enseignants spécialisés ou professionnels qui les accompagnements dans leur scolarité ont nécessairement besoin de développer leurs connaissances et leurs compétences dans l'usage de ces outils pour assurer leurs missions.

PRE-REQUIS

- Être en situations d'accompagnement,
- Connaissance du braille intégral.

OBJECTIFS

- Maîtriser les fonctionnalités internes du bloc-notes,
- Exploiter le mode connecté (avec un ordinateur ou un smartphone),
- Explorer les situations concrètes d'usage dans le cadre scolaire.

PUBLIC

- Tout professionnel en situation d'accompagner les enfants ou adolescents dans l'utilisation d'un bloc-notes braille.

INTERVENANTS

- Formateurs informatiques et utilisateurs de blocs note braille.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exposés théoriques et exercices pratiques.

CONTENU

Prévoir une journée d'intervention par appareil.

Les blocs notes pouvant faire l'objet d'une formation sont : Braille Sense, Esytime, B Boock Brailliant, la Focus, la BNote, BrailleNote touch, Vario Ultra

- → Description du bloc-notes,
- → Configuration et paramétrage de l' appareil,
- → Paramétrage du braille et éventuellement de la synthèse vocale,
- → Gestion des fichiers et dossiers,
- → création, organisation, exploitation des documents,
- → Branchement et utilisation avec un ordinateur,
- → Gestion des travaux scolaires,
- → Transfert de fichiers.

MODALITES D'EVALUATION

- → Auto-évaluation en fin de formation.

DATES

Sur demande

DURÉE

1 jour par appareil

LIEU

Sur site

COÛT

Session Intra : Sur devis

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org

Le numérique au service des personnes déficientes visuelles : le logiciel d'agrandissement

Pour un certain nombre de personnes ayant un potentiel visuel réduit, les réglages intégrés au système d'exploitation (contraste, taille des caractères, etc.) sont suffisants pour améliorer leur confort d'usage. Pour les autres, il est nécessaire de s'équiper d'un logiciel spécifique d'agrandissement.

Ces logiciels apportent de nouvelles fonctionnalités permettant de configurer plus finement l'interface graphique, de faciliter l'accès aux documents et sites web. Cette formation se propose de donner aux professionnels des bases pour s'approprier les principes de fonctionnement des logiciels d'agrandissement.

PRÉREQUIS

- Connaissances de base : environnements informatiques, Internet.

OBJECTIFS

- Identifier les difficultés d'usage de l'ordinateur en basse vision,
- S'approprier les options d'ergonomie sous Windows
- Personnaliser l'affichage et l'usage de l'ordinateur,
- Expérimenter le fonctionnement d'un logiciel de grossissement.

PUBLIC

- Rééducateurs, enseignants, éducateurs spécialisés, ergothérapeutes…

INTERVENANTS

- Formateurs en informatique adaptée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques et mise en situation pratique.

CONTENU

- → Les difficultés d'usage
- → L'ergonomie du poste de travail
- → Paramétrage des options d'ergonomie, (qualité de l'affichage, souris, loupe…)
- → Les raccourcis clavier dans l'environnement Windows
- → Paramétrage et fonctionnalités d'un logiciel de grossissement : exemple Zoomtext,
- → Expérimentation des outils en bureautique et sur internet
- → Expérimentation sous lunettes de simulation des outils proposés

LE MATÉRIEL

- → L'établissement client s'engage à mettre à disposition son matériel pour la formation. Si nécessaire un forfait location sera proposé dans le devis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- → Évaluation des mises en situation pratique.

DATES

Sur demande

DURÉE

1 jour

LIEU

Formation sur site

COÛT

Session Intra : Sur devis

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org

Le numérique au service de l'autonomie des personnes déficientes visuelles : le smartphone au quotidien

Les smartphones peuvent offrir une aide véritablement précieuse aux personnes déficientes visuelles à condition de savoir les utiliser et de connaitre le champ des possibles qu'ils offrent.

Au cours de cette formation, vous apprendrez à manipuler les téléphones, vous découvrirez une sélection d'applications utiles aux personnes déficientes visuelles.

Vous pourrez ainsi mieux conseiller et guider les personnes que vous accompagnez.

PRÉREQUIS

- → être à l'aise avec un smartphone. Si possible venir avec un smartphone,
- → être en situation ou avoir le projet d'accompagner des personnes déficientes visuelles dans la découverte de l'usage du smartphone.

OBJECTIFS

- → Comprendre le fonctionnement des lecteurs d'écrans disponibles sur smartphones
- → S'approprier les gestes de base (niveau découverte),
- → Identifier les solutions téléphoniques pour les personnes mal-voyantes
- → Apprendre à personnaliser les smartphones grand public
- → Manipuler les applications utiles aux personnes déficientes visuelles,

PUBLIC

- → Professionnels ou bénévoles accompagnant le public déficient visuel.

INTERVENANTS

- → Formateur en informatique et usager,
- → Instructeur en AVJ, en O&M ou Instructeurs pour l'Autonomie des personnes Déficientes Visuelles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Alternance de présentations et d'expérimentation sur vos téléphones.
Chaque participant disposant d'un smartphone est invité à venir avec celui-ci.

CONTENU

→ Les bases du fonctionnement des systèmes d'exploitation Androïd et IOS

→ Le fonctionnement des assistants vocaux

→ Les paramètres d'accessibilité visuelle

→ Le fonctionnement des lecteurs d'écran (paramétrage, geste de base, modes de saisie)

→ Présentation d'applications choisies et expérimentation

→ Synthèse sur les apports et les limites de ces outils et applications

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Évaluation formative.

DATES

14 et 15 novembre 2024

DURÉE

2 jours

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 700 €
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

7 octobre 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Inter ou Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org

Créer des documents bureautiques accessibles

Les documents bureautiques sont largement utilisés par les services de communication internes et externes pour la diffusion de plaquettes commerciales, flyers, modèles de courrier, comptes rendus, rapports annuels…

Or, tous les destinataires de tels documents ne sont pas en mesure de les lire facilement : c'est notamment le cas des personnes en situation de handicap visuel.

Quelles sont les règles de conception et les bonnes pratiques à suivre pour qu'un fichier au format DOCX ou PDF soit réputé « accessible » ? Qu'impose la loi concernant l'accessibilité des fichiers bureautiques à télécharger ? Existe-t-il des solutions alternatives acceptables ?

PRÉREQUIS

- Connaissances de la suite Microsoft Office (version 2013 minimum)

OBJECTIFS

- Identifier les principes généraux de l'accessibilité numérique,
- Connaître le cadre réglementaire français,
- Utiliser les fonctionnalités natives de la suite Microsoft Office nécessaires à la création de documents bureautiques accessibles,
- Évaluer l'accessibilité de ses propres créations.

PUBLIC

- Tout professionnel manipulant des documents bureautiques

INTERVENANTS

- Experts en accessibilité et usages numériques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Démonstrations sur des documents bureautiques
- Présentation des fonctionnalités natives de Word, nécessaires à l'accessibilité,
- Présentation des ressources en ligne,
- Mises en pratique.

CONTENU

Présentation générale de l'accessibilité numérique

→ Définitions, cadre réglementaire en France, normes internationales.

Présentation des usages numériques des personnes en situation de handicap visuel

→ Aides techniques (lecteurs d'écran),

→ Stratégies de navigation des personnes en situation de handicap visuel.

Mise en accessibilité d'un document bureautique

→ Règles d'accessibilité numérique pour les formats DOCX et PDF (titres, listes, tableaux, liens, couleurs, formulaires, éléments graphiques…),

→ Exercices pratiques.

Évaluation de l'accessibilité des documents bureautiques

→ Techniques et tests de vérification de l'accessibilité d'un document DOCX, PDF,

→ Exercices pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Quiz et exercices pratiques pendant la formation.

DATES

11 et 12 mars 2024

DURÉE

2 jours

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 600 €
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

15 février 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter ou Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org

Créer des supports pédagogiques accessibles

Les supports pédagogiques sont parfois difficilement accessibles, notamment pour les personnes déficientes visuelles.

Pour élaborer des supports pédagogiques accessibles, il s'agit non plus de démultiplier les fichiers pour répondre à ces besoins spécifiques, mais de concevoir des supports nativement accessibles à tous.

Cette formation propose un tour d'horizon des principes de l'accessibilité numérique et présente les bonnes pratiques pour créer des supports pédagogiques accessibles à tous et plus spécifiquement aux personnes déficientes visuelles. Les formats qui seront abordés : le format « pivot » Word, PowerPoint et PDF.

PRÉREQUIS

- Connaissances des logiciels Word et PowerPoint de Microsoft Office

OBJECTIFS

- Identifier les principes généraux de l'accessibilité numérique
- Utiliser les fonctionnalités natives de Word pour créer un document accessible
- S'approprier les bonnes pratiques pour créer une présentation PowerPoint accessible
- Evaluer l'accessibilité d'un document PDF
- Evaluer l'accessibilité de ses propres créations avec les fonctionnalités dédiées d'Office

PUBLIC

- Formateurs, intervenants, enseignants

INTERVENANTS

- Experts en accessibilité et usages numériques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- → Présentation théorique
- → Mise en pratique
- → Travaux dirigés

CONTENU

- → Présentation générale de l'accessibilité numérique
- → Présentation des usages numériques des personnes en situation de handicap
- → Mise en accessibilité d'un document Word
  - Règles d'accessibilité numérique pour le format DOCX (titres, listes, tableaux, liens, couleurs, formulaires, éléments graphiques…)
  - Exercices pratiques
- → Bonnes pratiques d'accessibilité pour une présentation PowerPoint
  - Manipulation des fonctionnalités de PowerPoint
  - Exercices pratiques
- → Conversion des documents pour conserver l'accessibilité sous format PDF
- → Vérification de l'accessibilité des documents produits
- → Evaluation de la session

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- → Exercices pratiques pendant la formation
- → Synthèses et quiz de fin de formation

DATES

10 et 11 juin 2024

DURÉE

2 jours

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 600 €
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

10 mai 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter ou Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org

Contribuer sur le Web de manière accessible

L'accessibilité numérique n'est pas seulement l'affaire des développeurs, mais la responsabilité de toutes les personnes impliquées dans le cycle de vie d'un site web. Les contributeurs jouent un rôle essentiel dans le maintien du niveau d'accessibilité.

Comprendre comment rédiger, créer, publier et maintenir dans le temps des contenus accessibles est la garantie d'un site ou application Web accessible à tous.

PRÉREQUIS

→ Connaissances de base en bureautique (traitement de texte…) ou dans l'utilisation d'un éditeur de contenus en ligne.

OBJECTIFS

→ Identifier les principes généraux de l'accessibilité numérique.
→ Connaître le contexte légal et normatif français.
→ Identifier les critères RGAA relatifs à la contribution des contenus sur le Web.
→ Comprendre les principes de navigation d'un lecteur d'écran.
→ Être capable de contribuer de manière accessible sur le Web.
→ Être en capacité de dresser un diagnostic simple de l'accessibilité des contenus contribués par l'intermédiaire d'une sélection de critères.

PUBLIC

→ Chargés de communication, webmestres, contributeurs éditoriaux

INTERVENANTS

→ Experts en accessibilité et usages numériques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- → Cours théoriques
- → Démonstrations
- → Exercices pratiques

CONTENU

- → Présentation générale de l'accessibilité numérique.
- → Les contenus Web et les modes de consultation.
- → Les publics concernés par l'accessibilité numérique et les technologies d'assistance.
- → Découverte des principes de navigation avec un lecteur d'écran (NVDA).
- → Le cadre légal et normatif en France et à l'international : les WCAG et le RGAA.
- → Les critères RGAA 4 directement applicables par les contributeurs et rédacteurs.
- → Mise en pratique sur le Web, au travers d'exemples concrets de contribution.
- → Mise en pratique sur les outils de communication (réseaux sociaux, mails, etc.).
- → Création d'un PDF accessible à partir d'un document .docx produit dans Microsoft Word.
- → Méthodes de vérification.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- → Exercices pratiques pendant la formation
- → Synthèses et quiz de fin de formation

DATES

13 et 14 mai 2024

DURÉE

2 jours

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 600€
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

12 avril 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Inter et Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org

Sensibilisation à l'accessibilité numérique

L'accessibilité numérique représente la possibilité pour tous les utilisateurs y compris ceux en situation de handicap de percevoir, de comprendre et d'interagir avec un contenu numérique.

Découvrir les usages des personnes sur Internet avec un ordinateur ou dans un contexte mobile, les voir manipuler leurs technologies d'assistance (lecteurs d'écran, afficheurs Braille, logiciels d'agrandissement) met en évidence tout le potentiel que représente le numérique pour les personnes en situation de handicap mais aussi toutes les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Connaître d'autres usages sur Internet, savoir dresser un diagnostic simple d'accessibilité grâce à des tests rapides, pouvoir transmettre des bonnes pratiques, tels sont les enjeux d'une sensibilisation à l'accessibilité numérique.

PRÉREQUIS

- Aucun.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les équipes à l'accessibilité numérique,
- Connaître le cadre réglementaire en France,
- Distinguer et connaitre les usages numériques des personnes en situation de handicap en général, avec un focus sur la déficience visuelle.

PUBLIC

- Chefs de service, formateurs en informatique adaptée,
- Ergonomes, instructeurs en autonomie, techniciens informatiques…
- Tout professionnel de la communication, chefs de projet Web, techniciens et développeurs informatiques, intégrateurs Web…

INTERVENANTS

- Formateurs en informatique adaptée,
- Experts AccessiWeb en évaluation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Démonstrations de la navigation sur le Web et de la consultation de documents à l'aide des principaux outils adaptés aux personnes déficientes visuelles,

→ Découverte de l'application EyeView (réalité augmentée),

→ Présentation de techniques d'évaluation rapide et préconisations :

– pour l'accessibilité des sites web,

– pour l'accessibilité des documents bureautiques.

CONTENU

→ Définitions,

→ Modes de navigation des internautes en situation de handicap,

→ Réglementation et contexte français,

→ Présentation des recommandations internationales WCAG et du référentiel RGAA,

→ Réalisation d'évaluations rapides sur des sites web,

→ Tests d'accessibilité sur des documents bureautiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Quiz et exercices pratiques pendant la formation.

DATES

Sur demande

DURÉE

1 à 2 jours

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)
Formation sur site

COÛT

Session Intra : Sur devis

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Intra-établissement (possibilité de formation à distance)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org

Évaluer l'accessibilité numérique d'un site web

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France organise une formation visant à renforcer les compétences et à actualiser les connaissances en matière d'accessibilité numérique.
Cette formation permettra aux participants de réaliser une évaluation de premier niveau de la conformité de sites web avec le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA).

PRÉREQUIS

→ Connaissance de l'outil informatique et d'internet

→ La connaissance de la syntaxe HTML et du fonctionnement des lecteurs d'écran est un plus

OBJECTIFS

→ Connaître le cadre réglementaire en France

→ Distinguer les principaux usages des personnes en situation de handicap sur Internet, sur mobile, etc…

→ Utiliser une méthodologie adaptée pour tester l'accessibilité numérique des sites web en relation avec le RGAA

→ Fournir un premier niveau d'actions correctives suite à des détections de non-conformité

PUBLIC

→ Professionnels s'intéressant à l'accessibilité numérique

INTERVENANTS

→ Experts en accessibilité et usages numériques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- → Présentation théorique
- → Mise en pratique
- → Travaux dirigés

CONTENU

- → Présentation générale de l'accessibilité numérique
- → Présentation des usages numériques des personnes en situation de handicap
- → Démonstration et manipulation d'aides techniques (lecteur d'écran, agrandisseur d'écran)
- → Rappel des bases du HTML et CSS, nécessaires pour les tests techniques et les propositions de correctifs
- → Présentation d'outils pour tester l'accessibilité numérique
- → Présentation des thématiques et des critères du RGAA
- → Présentation des ressources proposées par le RGAA pour les évaluateurs
- → Exercices d'évaluations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- → Exercices pratiques pendant la formation
- → Synthèses et quiz de fin de formation

DATES

23/24/25 septembre 2024

DURÉE

3 jours

LIEU

Siège de la Fédération des Aveugles de France (Paris)

COÛT

Session Inter : 900€
Session Intra : Sur devis

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

26 août 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Intra-établissement (possibilité de formation à distance)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Service informatique
Tél. : 01 44 42 91 88
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org

INSERTION PROFESSIONNELLE

85 Insertion et maintien dans l'emploi des personnes déficientes visuelles

86 Préparer l'insertion professionnelle des jeunes déficients visuels : orientation et parcours d'étude

INSERTION PROFESSIONNELLE

Insertion et maintien dans l'emploi des personnes déficientes visuelles

La diversité des métiers exercés par les personnes en situation de déficience visuelle va bien au-delà des métiers dits traditionnels. Le taux d'emploi reste cependant faible et la réussite d'une intégration professionnelle est fortement dépendante de la bonne compréhension des conséquences de la déficience visuelle sur l'activité.

PRÉREQUIS

→ Aucun.

OBJECTIFS

→ Comprendre les situations de handicap visuel dans l'emploi,

→ Préparer le collectif de travail à l'accueil d'un collaborateur handicapé.

PUBLIC

→ Chargé de Mission handicap, responsable RH, service de médecine du travail.

INTERVENANTS

→ Orthoptiste, ergonome, experts en informatique adaptée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Exposé théorique,

→ Présentation de matériel et mise en situation.

CONTENU

Handicap visuel et emploi

→ Déficience visuelle et conséquences fonctionnelles,

→ Les compensations sensorielles,

→ Les outils de compensation,

→ Les personnes déficientes visuelles et l'emploi.

Les outils de compensation et l'adaptation du poste de travail

→ Présentation des outils de basse vision,

→ Présentation lecteur d'écran + plage braille ou bloc-notes,

→ L'accessibilité numérique.

DATES

Sur demande

DURÉE

1 jour

LIEU

Formation sur site

COÛT

Session Intra : Sur devis

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Quiz et exercices pratiques pendant la formation.

FORMATION DISPENSÉE PAR

Préparer l'insertion professionnelle des jeunes déficients visuels : orientation et parcours d'étude

La diversité des métiers et des parcours de formation rend l'orientation souvent difficile et plus particulièrement pour les jeunes déficients visuels et leur famille. Orienter en s'assurant de l'adaptabilité du parcours choisi est un défi auquel de nombreux professionnels sont confrontés. Cette formation vise à donner des repères et des pistes de réflexion pour faire face à ce défi.

PRÉREQUIS

→ Aucun.

OBJECTIFS

→ Identifier l'impact de la démarche inclusive sur le choix des métiers,

→ Être capable d'orienter et de conseiller les jeunes dans leur choix de parcours d'étude,

→ Définir les points de vigilance et l'articulation des services d'accompagnement avec l'ensemble des partenaires de l'orientation.

PUBLIC

→ Professionnels accompagnant les jeunes au sein d'établissements.

CONTENU

Accompagner la poursuite d'études

→ Présentation de services existants,

→ Impact de l'annonce de la déficience visuelle sur le choix du parcours,

→ Les moments clés du parcours,

→ La préparation des études supérieures,

→ Le témoignage de jeunes déficients visuels.

Situation des personnes déficientes visuelles face à l'emploi et à l'orientation

- La philosophie générale de l'insertion professionnelle des personnes handicapées en France,
- Les textes réglementaires,
- Les institutions (AGEFIPH/FIPHP), les résultats d'études menées en France.

INTERVENANTS

- Directrice adjointe de service d'accompagnement,
- Administrateur de la Fédération en charge des questions liées à l'emploi et l'orientation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques,
- Supports vidéo,
- Échange autour de situations concrètes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Étude de cas.

DATES

Sur demande

DURÉE

1 jour

LIEU

Formation sur site

COÛT

Session Intra: Sur devis

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel Intra-établissement

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum

CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

FORMATION DISPENSÉE PAR

FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE
VAL DE LOIRE

clairobscur
IPIDV

UN PARTENARIAT
DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES AU SERVICE D'UNE ÉTHIQUE ASSOCIATIVE

6, rue Gager-Gabillot 75015 PARIS- Tél : 01 44 42 91 91
Web : http://www.aveuglesdefrance.org -
Courriel : secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France gère un centre de formation, Access Formation. Il propose aux professionnels des formations qualifiantes ou non dans les domaines de l'éducation, la rééducation et les technologies adaptées pour les personnes en situation de handicap visuel.

420, allée Henri II de Montmorency 34000 MONTPELLIER - Tél : 04 67 50 50 60
Web : http://www.faf-lr.fr - Courriel : accueil@faf-lr.fr

La FAF-LR (Fédération des Aveugles et Amblyopes de France - Languedoc Roussillon) est une association Loi 1901 à but non lucratif créée le 4 novembre 1929, reconnue d'assistance et de bienfaisance. La FAF-LR est une association militante, qui a pour but l'entraide et la solidarité en faveur des personnes aveugles et gravement malvoyantes de tous âges. C'est également une association gestionnaire de services en direction des enfants et des adultes déficients visuels sur la région Occitanie.

5 place des Frères Voisin 69008 LYON - Tél : 04 72 73 22 10
web : https://www.fidev.asso.fr - Courriel : fidev@fidev.asso.fr

La FIDEV (Formation, Insertion professionnelle pour Déficients Visuels) est une association loi 1901, implantée sur Lyon depuis 1984.La FIDEV intervient sur la région Rhône-Alpes et a pour objectifs l'amélioration de l'autonomie et l'insertion des personnes adultes déficientes visuelles. Ses compétences vont de la rééducation/réadaptation à l'insertion sociale et professionnelle de la personne.

7 rue Antigna 45000 ORLÉANS - Tel : 02 38 66 11 65
web : https://aveuglesvaldeloire.org -
Courriel : contact@aveuglesvaldeloire.org

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France Val de Loire, promeut l'autonomie, la citoyenneté et l'inclusion des personnes déficientes visuelles. Association militante et gestionnaire d'un SAVS, l'association contribue à sensibiliser et faire connaitre les besoins et les spécificités des personnes déficientes visuelles sur son territoire. Elle intervient sur l'ensemble des 6 Départements de la région centre Val de Loire.

Rue Alfred Sauvy 29480 LE RELECQ-KERHUON - Tél : 02 98 43 41 94
Web : http://www.ipidv.org - Courriel : brest@ipidv.org

L'association IPIDV (Initiatives Pour l'Inclusion des Déficients Visuels) a été créée en 1988. Son objectif est en premier lieu la représentation des personnes déficientes visuelles. Mais l'IPIDV ce sont aussi 50 professionnels qui développent des services à destination des enfants et des adultes déficients visuels. Notre double compétence, d'usagers experts et de professionnels de la déficience, nous a aussi amenés à développer un service access qui favorise l'inclusion des personnes handicapées par le biais d'actions de conseil et de formation.

3 rue de la Gare 59269 ARTRES - Tel : 03.27.27.14.06
Courriel : aamhf@orange.fr

Fondée en 1951 l'AAMHF (Association des Aveugles et Malvoyants des Hauts de France) a œuvré à développer des services et établissements à destination des personnes aveugles et déficientes visuelles vivant au domicile ou hébergées en ESMS. Reconnue « site qualifiant » par les organismes de formation l'AAMHF met à disposition ses professionnels pour accompagner les étudiants en voie directe et/ou les stagiaires de la formation continue en les formant aux réponses à apporter aux problématiques rencontrées par les personnes dans leur vie au quotidien.

150, rue du 4 Août 1789 69100 VILLEURBANNE - Tél : 04 37 43 38 28
Web : - https://www.ctrdv.fr - Courriel : ctrdv@lespep69.org

Le Centre technique régional pour la déficience visuelle (CTRDV), géré par Les PEP 69, intervient en appui aux SAAAS du territoire de Rhône-Alpes pour le développement de l'autonomie et de la scolarisation des jeunes déficients visuels de 6 à 20 ans et porte l'Equipe Relais Handicaps Rares AuRA. Le CTRDV propose un catalogue de formations à destination des parents et des professionnels.

7 rue Bartisch 67100 STRASBOURG-MEINAU - Tél : 03 88 79 14 90
Web : - https://www.bartischgut.fr- Courriel : secretariat@bartischgut.com

L'association Bartischgut gère un EPHAD privé et associatif, spécialisé dans l'accueil de résidents souffrant d'une déficience visuelle et un Service d'accompagnement à la vie sociale pour déficients visuels qui s'adresse aux personnes adultes domiciliées dans le Bas Rhin.

14 rue Jules Ferry 87410 LE PALAIS SUR VIENNE -Tél : 09 81 63 38 92
Web : https://mesmainsenor.com- Courriel : contact@mesmainsenor.com

Mes mains en or est une maison d'édition associative qui œuvre depuis plus de 10 ans pour l'accès au livre et à la lecture des enfants en situation de handicap et plus particulièrement des enfants déficients visuels.
Au fil des années et des partenariats, Mes Mains en Or a développé une expertise concernant les besoins d'accès à la lecture et à la culture des enfants déficients visuels, qu'il s'agisse du braille, du gros caractère, des images tactiles, des œuvres ou encore des jeux adaptés. De plus, l'association a développé des animations tout public et des formations professionnelles ayant pour objectif d'améliorer la connaissance, l'accueil et l'accompagnement de ces publics spécifiques dans les milieux culturels et scolaires.

11 bis rue des Novalles BP 93 – F 21240 TALANT -Tél : 03 80 59 22 88
Web : http://ldqr.org - Courriel : ldqr@wanadoo.fr

Les Doigts Qui Rêvent, éditeur précurseur d'albums tact-illustrés en France et à l'étranger, a conçu depuis 1994 près de 300 titres, tous fabriqués dans l'économie sociale et solidaire entre 5 et 500 ex. En lien avec les dernières recherches, ses titres sont innovants et au plus proches des besoins des personnes déficientes visuelles. Depuis 2000, Les Doigts Qui Rêvent anime Typlo&Tactus, concours international d'albums tactiles qui se tient tous les deux ans.

71, rue de Bagnolet 75020 PARIS - Tél : 01 44 64 89 89
Web : http://www.chiensguides.fr - Courriel : federation@chiensguides.fr

La Fédération Française des Associations de Chiens Guides d'Aveugles (FFAC), fondée en 1972 et reconnue d'utilité publique en 1981, a pour objet d'aider les associations adhérentes à promouvoir et à mettre en place les services qu'elles fournissent aux personnes déficientes visuelles pour favoriser leur autonomie, prioritairement grâce au chien guide.
La FFAC et la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France conviennent d'agir ensemble sur les questions de mobilité et du déplacement et d'unir leurs efforts afin de renforcer la coopération en matière de formation, tant en direction des personnes déficientes visuelles, des bénévoles et élus, mais surtout des professionnels de la rééducation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

À RETOURNER À ACCESS FORMATION : 6 rue Gager-Gabillot 75015 PARIS
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org / 01.44.42.91.95
secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org / 01.44.42.91.88

Je souhaite participer à la formation (merci de remplir un bulletin par stage et par personne)

Intitulée :.....
Date(s) ou période souhaitée(s) :.....
(voir dates indiquées au catalogue ou à définir avec les services concernés)

Organisme

Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : .....Ville : .....
N° de SIRET : .....

Contact stagiaire

Nom, Prénom : .....
Fonction exercée : .....
Tél : .....Email : .....

Contact ressources humaines (si différent du stagiaire)

Nom, Prénom : .....
Fonction exercée : .....
Tél : .....Email : .....

Contact direction (signataire de la convention de formation)

Nom, Prénom : .....
Fonction exercée : .....
Tél : .....Email : .....

Contact facturation

Adresse (si différente de l'organisme) : .....
Code postal : .....Ville : .....
Nom, Prénom : .....
Fonction exercée : .....
Tél : .....Email : .....

FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE
ACCESS FORMATION

Date : ...../...../.....
Signature et cachet de l'organisme

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11 75 4430275

FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE
ACCESS FORMATION

Access Formation
6 rue Gager-Gabillot
75015 Paris
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org
www.aveuglesdefrance.org

NOS PARTENAIRES

AAMHF

Les chiens guides d'aveugles 50 ANS

FAF-LR Fédération des Aveugles et Amblyopes de France Languedoc Roussillon

clairobscur IPIDV

CTRDV Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle

FÉDÉRATION DES AVEUGLES DE FRANCE VAL DE LOIRE

mes mains en or

Les Doigts Qui R:.vent...

fidev insertion professionnelle et réadaptation pour déficients visuels en Rhône-Alpes